

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

FRANCE DIGUES

# 2025



*Journée Technique « Astreinte et sécurité des agents », 20-21 novembre 2025 à Strasbourg (67)*

## Programme d'actions – 2026

2 Chemin des Marronniers - 38100 Grenoble

*ATTENTION Changement d'adresse en 2026*

*13 rue Diderot – 38400 Saint Martin d'Hères*

[contact@france-digues.fr](mailto:contact@france-digues.fr)

[www.francedigues.fr](http://www.francedigues.fr) | 04 76 48 81 05

**FRANCE  
DIGUES** ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES GESTIONNAIRES  
DE DIGUES

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 ET PROGRAMME D'ACTION 2026

## FRANCE DIGUES

- **I. Présentation de France Dignes** **p.3**
  - A- Le projet et les objectifs p.4
  - B- Le fonctionnement de l'association p.5
  - C- La vie associative p.6
  - D- Les membres de France Dignes p.10
  - E- Les partenaires de France Dignes p.18
  - Les projets 2026 ? p.19
  
- **II. Rapport d'activité 2025 et programme d'actions 2026** **p.20**
  - A- Action 1 : SIRS Dignes p.21
  - B- Action 2 : animation et appui réseau p.28
  - C- Action 3 : Evènements France Dignes p.37
  - D- Action 4 : veille technique et réglementaire p.46
  - E- Bilan financier des actions 2024 p.59
  
- **III. Les productions France Dignes** **p.60**

I

■

# Présentation de France Dignes

■

# A- Le projet et les objectifs

## Les digues en réseau

France Dignes porte, depuis 2013, la volonté de **structurer et consolider la profession de gestionnaire d'ouvrages de protection contre les inondations et les submersions marines** en construisant un **réseau** qui leur est dédié. Ce réseau est animé sur la base d'échanges et de partages d'expériences pour répondre aux besoins des gestionnaires (connaissances, compétences, bonnes pratiques). Au vu de la complexité technique et réglementaire, et des enjeux qui entourent ces ouvrages de protection, la constitution d'un véritable point d'appui national est indispensable.

**L'objectif de l'association est de structurer et consolider la filière professionnelle pour les gestionnaires d'ouvrages de protection contre les inondations et les submersions marines, autour de 5 axes :**

1

Compétences  
métiers

**Renforcer les compétences métier des gestionnaires :**

Améliorer les pratiques et structurer la filière par des actions de formation et de professionnalisation.

**Mettre en réseau les gestionnaires :**

Animer le réseau en diffusant et partageant le savoir et les expériences de terrain.

2

Réseau

3

Porte-parole

**Représenter la profession :**

Être la voix des gestionnaires et être un interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics.

**Assister les gestionnaires :**

Proposer des outils pratiques et utiles au quotidien (exemple : SIRS Dignes)

4

Assistance

5

Projets

**Avoir des projets :**

Participer à des projets nationaux, européens ou internationaux pour progresser avec le réseau et donner de la visibilité à la profession; construire ensemble les outils de notre profession.

## B- Le fonctionnement de l'association

### Le conseil d'administration (CA) (voir composition page suivante)

#### ■ Organe politique et décisionnel de l'association



**COMPOSITION** : Jusqu'à 15 représentants des membres actifs (membres élus de leur structure), provenant des 4 coins de la France >> voir page suivante : composition 2025

**MANDAT** : Pour 3 ans, élu par l'Assemblée Générale

**BUREAU** : Président, vice-Président, Trésorier et Trésorier adjoint, Secrétaire et Secrétaire adjoint

**RÔLE** : Définir les objectifs et orientations stratégiques de l'association, valider le programme d'actions, prendre les décisions concernant le personnel. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs étendus pour autoriser tous les actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il se réunit au moins 2 fois par an.

### Le comité technique (CoTech)

#### ■ Organe technique et d'orientation des actions



**COMPOSITION** : Agents techniques (techniciens, ingénieurs, directeurs, chargés de missions, etc.) des membres actifs et associés, experts et représentants d'organismes scientifiques et techniques.

**RÔLE** : Il anime la vie de l'association, élabore des programmes d'actions et propose des orientations.

Ils sont l'occasion d'échanger entre gestionnaires sur des points précis de l'actualité autour des digues, pouvant donner lieu à la constitution de groupes de travail.

### L'équipe (voir page 7)

#### ■ Petites mains du quotidien

Composée d'une directrice, de 3 chargés de missions et d'une assistante administrative et comptable, l'équipe s'est agrandie ces dernières années.

L'association a déménagé en janvier 2026 à St Martins d'Hères, commune limitrophe à Grenoble (Isère) ! Les nouveaux locaux sont partagés avec le SYMBHI, permettant de continuer les échanges au quotidien entre nos salariés et les gestionnaires.

### L'Assemblée Générale (AG)

#### ■ Rassemblement des élus des structures adhérentes et membres associés

**COMPOSITION** : Représentants des membres actifs (élus), membres associés et membres bienfaiteurs.

L'Assemblée Générale (AG) se réunit chaque année pour approuver le rapport moral et les comptes du dernier exercice, les programmes d'actions et orientations de l'association, voter le budget, fixer le montant des cotisations et élire le CA.

# C- La vie associative

## Le Conseil d'Administration en 2025

L'association a le plaisir d'être encadrée par un CA actif et force de propositions.



### **M. WIGT, Président**

Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) et Maire de Charleval



### **M. RAVIOL, Vice-Président**

Président du SYMADREM, Adjoint au maire d'Arles et conseiller communautaire à l'ACCM



### **M. FAVRE, Trésorier**

Vice-Président du Syndicat Mixte Moselle Aval, 2ème Vice-président Communauté de communes Bassin de Pont-à-Mousson



### **M. HABIG, Secrétaire**

Président Syndicat mixte du bassin de l'Ille (SyMBI)



### **M. LEMIRE, Trésorier Adjoint**

Vice-Président en charge des régimes Hydrauliques et des déchets à la CdC de Montesquieu



### **M. DERBOIS, Secrétaire Adjoint**

Conseiller communautaire à la PI pour le Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération. Maire du Hézo



### **M. COLIN**

Conseiller délégué au sein de l'EPTB Meurthe Madon pour la Communauté de Communes Terres Toulaise



### **Mme GEHIN**

Vice-Présidente SMMAmont et à la CC des Hautes Vosges. Conseillère municipale Cornimont



### **M. MALETRAS**

Vice-président aux enjeux de l'eau Nevers Agglomération et Maire de Germigny-sur-Loire



### **M. POIGNANT**

Référent GEMAPI Val de Garonne Agglomération. Maire de St Pardoux du Breuil



### **Mme PREVOST**

Représentante du Pays de Lourdes et des vallées des Gaves (PLVG) et élue à la ville de Lourdes



### **M. SOLANS**

6e Vice-Président Agglomération Béziers Méditerranée



### **M. STRAPPAZZON**

Vice-président du SYMBHI, Conseiller départemental et Maire de St Barthélemy-de-Séchilienne

### **Le CA se féminise !**

Après l'arrivée de Mme GEHIN en 2024, c'est au tour de Mme PREVOST de nous rejoindre. Merci à elles !

### **Départ 2025 :**

M. ALZURI (Agglomération Pays Basque), pour d'autres obligations. Merci à lui pour son implication !

### **Arrivée 2025 :**

Nous sommes ravis d'accueillir Mme PREVOST (PLVG) !

## L'équipe salariée

### Perrine BROUST, Directrice

Arrivée en 2016, elle est en charge de :

- La planification et stratégie long terme
- Les relations partenaires
- La veille réglementaire et relations Ministère
- La gestion RH et budgétaire
- L'animation de la vie associative



2025 : 4,1 ETP

### Jordan PERRIN, chargé de missions

Arrivé en 2016, il est en charge de :

- Logiciel SIRS DIGUES (suivi des maintenances/évolutions, formations...)
- La veille technique, suivi presse et journaliste
- Le développement d'outils (Web, réseaux, informatique...)
- Formations universitaires

### Eugénie REY, chargée de missions

Arrivée en 2021, elle est en charge de :

- L'animation de groupes de travail
- L'organisation d'évènements (JT, webinaires, formations et exercices de simulation de crue)
- Appui sur la veille réglementaire et productions de livrables
- La stratégie de communication de l'association

### Florence SALIGNON, assistante administrative et comptable

Arrivée en 2019, elle est en charge de :

- Les tâches administratives
- La gestion des adhésions
- Le suivi comptable, bancaire et analytique des actions, la trésorerie, facturation et la fiscalité
- L'appui à la gestion RH, les paies

### Béatrice TOURLONNIAS, chargée de missions

Arrivée en 2021, elle est en charge de :

- L'organisation d'évènements (JT, webinaires, formations, interventions à façon, visites, etc.)
- Appui sur la veille technique et réglementaire
- L'animation de groupes de travail techniques



Jordan  
PERRIN



Eugénie  
REY

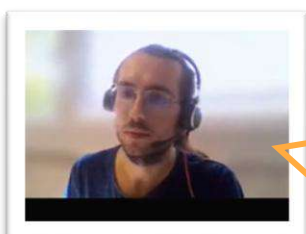


Florence  
SALIGNON



Béatrice  
TOURLONNIAS

### Vous avez croisé Timothée en 2025 ?



Je m'appelle **Timothée WAWSZCZYK**, j'ai été recruté pour 8 mois dans le cadre du congé maternité d'Eugénie. J'ai travaillé dans la continuité de ses missions. On s'est certainement croisé lors d'évènements type la formation « Torrentiel », le Parcours « B-A.BA Dignes » ou encore la JT « outils fonciers » !

# L'année dernière, nous vous annonçons quelques évolutions internes... nous avons poursuivi notre chemin !

## Partage de pratiques « gestion »



Un groupe de travail s'est monté avec l'IRMa et l'ARRA<sup>2</sup>, deux associations partenaires au fonctionnement similaire à France Dignes. Ce cadre permet d'échanger sur les questions de gestion, ressources humaines, administration, fiscalité, etc. pour mutualiser les réflexions voire les moyens.

2025 : les échanges se sont poursuivis. A titre d'exemple, des réunions ont eu lieu avec l'ARRA<sup>2</sup> pour des partages de bonnes pratiques sur des aspects RH (conventions collectives, etc.)

## Gestion



L'accroissement de l'activité a mené l'association à déléguer la gestion des fiches de paye et, de manière temporaire, la saisie comptable.

## EVOLUTIONS EN INTERNE



## Risques au travail



France Dignes se fait accompagner dans la rédaction de son DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), pour recenser et évaluer les risques présents pour ses salariés. Première étape validée : la réalisation d'une fiche entreprise avec les services santé travail.

2025 : dans la continuité de ce processus de prévention des risques, un RDV a été fixé en 2026 avec Alpes Agir pour former l'équipe à régir en tant que « sauveteur secouriste au travail »

## Outils de gestion



Dans un objectif d'adaptation continue, France Dignes se dote de nouveaux outils. Les procédures et les process évoluent en permanence : réflexion sur le règlement intérieur, mise en place de notes de service, etc.

## Gestion des données



Un travail est mené pour une mise en place progressive des outils de gestion de données mieux adaptée aux besoins actuels.

2024 : bascule vers Microsoft 365, sécurisation des données, prémices d'intégration des données sur NOTION (outil de productivité no-code : centralisation, bancarisation, exploitation) etc.

2025 : année charnière, la bascule de toutes les données a été faite vers de nouveaux outils (NOTION), non sans transpiration au vu de la quantité de données capitalisées. La transition est un travail minutieux et de longue haleine. 2026 permettra d'ajuster et de s'appropriier cette nouvelle gestion (et de poursuivre vers d'autres évolutions : adhésions et inscriptions aux JT en ligne, etc.) – voir page [30](#)

## Les grands évènements 2025 de la vie associative

Janvier

### Conseil d'Administration : 4 mars à Lyon et en visio

4 élus en présentiel et 4 en visio

- Approbation du rapport d'activité 2024 et clôture des comptes 2024
- Approbation du programme d'actions 2025 et du budget prévisionnel 2025
- Ordre du jour de l'AG 2025

Février

Mars

Avril

### Assemblée Générale : 1 avril à Paris et en visio

16 élus en présentiel et 17 en visio

- Approbation du rapport moral et d'activités 2024, des comptes 2024, présentation du programme et budget 2025.
- 6 postes du CA étaient à pouvoir et ont été attribués.

Mai

### puis CA post-AG :

9 élus en présentiel et 3 en visio

- Renouvellement des mandats des membres du Bureau

Juin

Juillet

### Suivi d'une visite terrain autour de la stratégie de protection de la Métropole du Grand Paris

Août

### Conseil d'Administration : 23 septembre à Lourdes et en visio

7 élus en présentiel et 1 en visio

- Bilan financier à mi-parcours
- Éléments de programmation 2026 et du budget 2026
- Autres points de la vie courante de l'association

Septembre

Octobre

### Suivi d'une visite des ouvrages gérés par le PLVG (Pays de Lourdes et des vallées des Gaves)

### Comité Technique : 13 novembre à Lyon et en visio

18 participants en présentiel et 5 en visio

- Actualité règlementaire des digues et AH,
- Échanges sur les sujets identifiés pour le programme d'actions 2026, et les travaux France Dignes en cours

Novembre

### Conseil d'Administration : 17 novembre à Paris et en visio

2 élus en présentiel et 4 en visio

- Programme d'actions 2026 et ébauche de budget
- Plan de charge de l'équipe en 2026 et autres informations

Décembre



# D- Les membres de France Dignes en 2025

3  
Membres  
fondateurs

179  
Structures  
adhérentes

10  
Membres  
associés

## À l'origine de l'association :

L'ADIDR, devenue



## 179 membres actifs de l'association :

Personnes morales de droit public : gestionnaires ou propriétaires d'ouvrage de protection contre les crues et les submersions marines, ou contribuant à leur gestion.

## 10 membres associés :

Adhérents (personnes physiques et/ou morales) ayant une voix consultative aux Assemblées Générales.

- **4 personnes physiques**, piliers de l'association depuis des années :
  - **Jean-Luc MASSON**, président fondateur
  - **Jean MAURIN**, membre fondateur
  - **Gilbert MERGOUD**, ancien Vice-Président
  - **Michel PINHAS**, membre fondateur

- **6 Membres personnes morales**, partenaires techniques  
**INRAE** : 1<sup>er</sup> membre associé de l'association, l'INRAE apporte régulièrement son expertise scientifique aux actions de France Dignes et développe des outils techniques utiles aux gestionnaires.



**CEREMA** : partenaire depuis 2016, le CEREMA contribue aux activités de France Dignes avec son expertise et ses connaissances concernant les digues et leurs aménagements se révèlent être de véritables atouts.



**CEPRI** : les missions complémentaires du CEPRI (axé sur l'inondation plus largement) et de France Dignes se traduisent par des échanges et des actions en partenariat.



**Etat / DGPR** : partenaire autant financier (avec le versement d'une subvention annuelle) que technique, via des échanges et consultations constructifs et réguliers.



L'**ANEB** est une fédération d'élus et d'acteurs qui défend la mise en d'une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant. France Dignes travaille avec l'ANEB sur les sujets transversaux.



L'**ARRA<sup>2</sup>** : L'association anime un réseau des plus denses du sud-est de professionnels de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau.

## L'association perd un parent, membre associé et fondateur

**Au revoir Monsieur MASSON... et Merci !**



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur MASSON le 12 janvier 2026.

Premier Président de France Dignes dès 2013, alors président du SYMADREM, **il a participé activement à la création France Dignes**, puis a accompagné les premiers pas de l'association.

Avec gentillesse, humanisme et toujours animé par la volonté de partage, Monsieur MASSON a mis ses importantes connaissances techniques et ses retours d'expérience au service de France Dignes, et a porté la voix des gestionnaires dans toutes les instances.

L'association perd un parent... mais reste animée par cette belle dose de bienveillance acquise dès le berceau.

Au revoir Monsieur MASSON, au nom du Président WIGT, des élus du CA et de l'équipe, merci !!

*Retrouvez l'hommage du SYMADREM sur leur site [www.symadrem.fr](http://www.symadrem.fr) ([LIEN](#))*



## Les adhérents de France Dignes au 31/12/2025

- Agglomération Agen
- ARCHE AGGLO
- Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
- Bordeaux Métropole
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières
- Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo
- CDA de La Rochelle
- CdC Ile de Ré
- CDC les rives de la Laurence
- Collectivité européenne d'Alsace
- Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget
- Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
- Communauté d'agglomération Chalons en Champagne
- Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Communauté d'Agglomération de Nevers
- Communauté d'Agglomération des 2 baies en Montreuillois
- Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
- Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
- Communauté d'Agglomération du Grand Chalons
- Communauté d'Agglomération du Grand Dax
- Communauté d'Agglomération du Grand Longwy
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- Communauté d'Agglomération du Sud de la Réunion
- Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres&Mers
- Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- Communauté d'agglomération Le Cotentin
- Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
- Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- Communauté d'agglomération Seine-Eure
- Communauté d'Agglomération val de Garonne
- Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo
- Communauté de commune Challans Gois
- Communauté de Commune du Golfe de Saint Tropez
- Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique
- Communauté de Communes Beauce Val de Loire
- Communauté de communes Coutances mer et bocage
- Communauté de Communes de Forez-Est
- Communauté de Communes de l'île d'Oléron
- Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier
- Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
- Communauté de communes de la côte à Montluel
- Communauté de Communes de Montesquieu
- Communauté de communes de Petite Camargue
- Communauté de Communes des Deux Vallées
- Communauté de Communes Drôme Sud Provence
- Communauté de communes du Clermontais
- Communauté de communes du Guillestrois-Queyras
- Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
- Communauté de Communes du Pays des Ecrins

## Les adhérents... suite

- Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde
- Communauté de Communes Médoc Atlantique
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Communauté de Communes Rhône Lez Provence
- Communauté de Communes Sud Nivernais
- Communauté Intercommunale des Villes Solidaires
- Communauté Intercommunale Réunion EST
- Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral
- Conseil départemental de la Gironde
- Entente Oise Aisne
- EPAGE du Sud Ouest du Mont Ventoux
- EPAGE Eaux Vives 3 Nied
- EPTB Adour affluents aquifères
- EPTB Eaux & Vilaine
- EPTB Gardons
- EPTB Meurthe Madon
- EPTB Seine Grands Lacs
- EPTB Vidourle
- Établissement public Loire
- Eurométropole de Strasbourg
- Golfe de Morbihan Vannes agglomérat
- Grand Cubzaguais Communauté de Communes
- Grenoble Alpes Métropole
- Isère Aménagement
- Lannion-Trégor Communauté
- Lorient Agglomération
- Métropole de Lyon
- Métropole du Grand Paris
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Nîmes Métropole
- Office National des Forêts - RTM
- Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves
- Pays de Montbéliard agglomération
- PÉTR du Pays des Nestes
- Pôle Métropolitain Côte d'Opale
- Roannaise de l'Eau
- Saint Brieuc Armor Agglomération
- Sète Agglopolé Méditerranée
- SIRCC EPAGE Rivière Calavon-Coulon
- Société Canal de Provence
- Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières
- Syndicat de l'Orge
- Syndicat de la Rivière Ain Aval et de ses affluents
- Syndicat de Mise en Valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin Versant du Garon
- Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube
- Syndicat des Bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne

## Les adhérents... suite

- Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle
- Syndicat du Haut Rhône
- Syndicat du Pays de Maurienne
- Syndicat Eure Blaise Vesgre
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers et ses affluents
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
- Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon
- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette
- Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle
- Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses affluents
- Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly
- Syndicat Mixte Asse Bléone
- Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre
- Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Aménagement de la Vallée de l'Ozon
- Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues
- Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande
- Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon
- Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères
- Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents
- Syndicat Mixte de l'Adour Amont
- Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses abords
- Syndicat Mixte de l'Aménagement de la Vallée de la Durance
- Syndicat Mixte de l'Argens
- Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie
- Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale
- Syndicat Mixte de la Rivière Drôme & ses affluents
- Syndicat Mixte de la TET Bassin versant
- Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère
- Syndicat Mixte des bassins versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet St-Nazaire
- Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron et de Mauléon
- Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents
- Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (EPTB AUDE)
- Syndicat mixte du bas Adour maritime
- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ISLE
- Syndicat mixte du bassin du Célé - Lot médian
- Syndicat mixte du bassin du gave de Pau
- Syndicat Mixte du bassin du grand Hers
- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux
- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez
- Syndicat Mixte du Gier Rhodanien
- Syndicat mixte du Lac d'Annecy
- Syndicat Mixte du Littoral de la Seine Maritime
- Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura
- Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze
- Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer
- Syndicat Mixte Moselle Amont
- Syndicat Mixte Moselle Aval

## Les adhérents... suite et fin (pour l'instant !)

- Syndicat Mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde
- Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne
- Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine
- Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin
- Syndicat Mixte Rivières de Haute Alsace
- Syndicat Mixte Seine Ouest
- Syndicat Mixte TER'BESSIN
- Syndicat rivières Salat Volp
- Territoire de la Côte Ouest
- Toulouse Métropole
- Troyes Champagne Métropole
- UNIMA
- Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord
- Ville d'Avignon

**Les « petits »  
nouveaux**

### **Les nouveaux adhérents 2025**

Bienvenue dans le réseau !

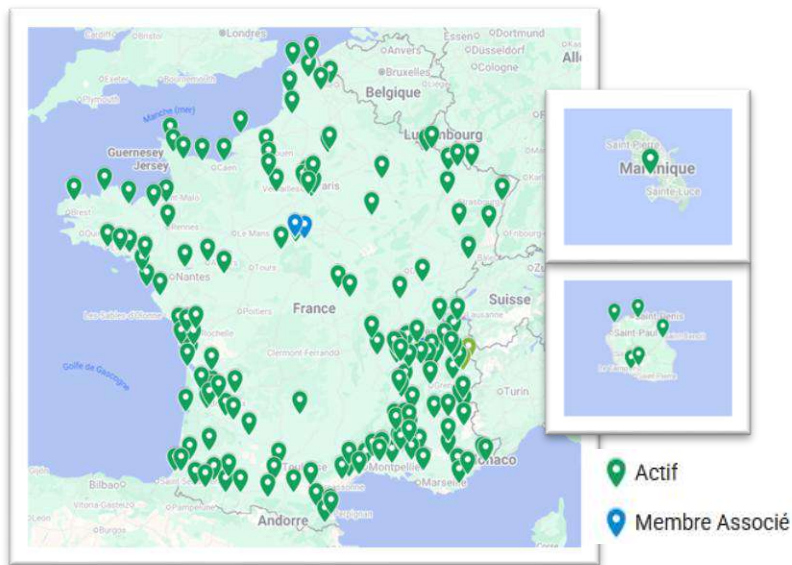
- Angers Loire Métropole
- Communauté d'agglomération du libournais
- Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse
- Communauté de Communes Aunis Atlantique
- Communauté de communes des sources du lac d'Annecy
- Communauté de Communes du Briançonnais
- Communauté de Communes Portes entre deux mers
- Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
- Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
- Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion
- Communauté Lesneven Côte des Légendes
- Dinan Agglomération
- Estérel Côte d'Azur Agglomération
- Rennes Métropole
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton
- Syndicat Mixte Doubs Loue
- Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau

# L'évolution des adhésions et leur profil

2025

**+ 17 ADHÉSIONS  
- 3 DÉPARTS**

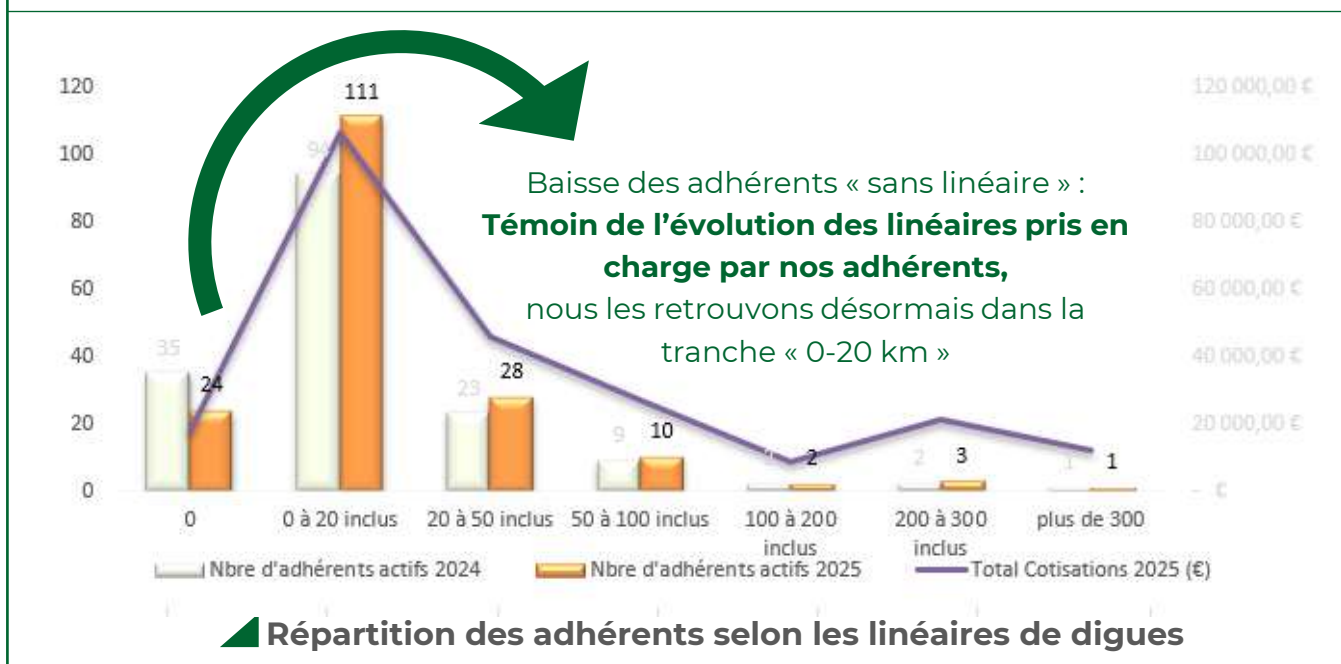
Chaque année, l'association accueille de nouveaux adhérents. En 2025, 17 nouvelles structures ont ainsi rejoint le réseau (voir page précédente) et 3 ont fait le choix de se retirer.



▲ Carte des adhérents (décembre 2025)



▲ Evolution de adhésions et cotisations depuis 2013  
179 adhérents et 1 membre associé cotisant



▲ Répartition des adhérents selon les linéaires de digues

<b>RESEAU ASSOCIATIF</b>		
C'est soutenir et construire l'avenir de France Dignes, en prenant part aux débats et en orientant les actions de l'association.		
Participation aux <b>instances</b> de l'association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comité Technique)	Non	Exclusif
<b>Orientation</b> des actions de l'association	Non	Exclusif
<b>RESEAU DE PROFESSIONNELS</b>		
C'est être acteur du développement d'un réseau de professionnels, en participant à l'actualité et à l'évolution de la profession. C'est aussi construire un discours commun et être représenté.		
Accès à un <b>réseau</b> de professionnels et de scientifiques de la gestion des digues	Limité	Illimité
Retours d' <b>expériences</b> et partage de bonnes pratiques	Limité	Illimité
Participation à des <b>groupes de travail</b> et ainsi à l'évolution de la profession	Limité	Illimité
Mise en avant de vos attentes et bénéficiaire d'un <b>porte-parole</b> auprès des pouvoirs publics	Limité	Illimité
<b>MONTEE EN COMPETENCES ET EN CONNAISSANCES</b>		
C'est être informé en priorité des événements de l'association, de l'actualité et du suivi des projets techniques et réglementaires		
<b>Veille technique et réglementaire</b> liée à la gestion des ouvrages (relai Ministère, réponses aux questions des gestionnaires et conseils, consultation, enquêtes, etc.), remontée des réalités de terrain	Limité	Illimité
<b>Journées techniques, webinaires</b> (Web'Tech) et autres événements organisés par France Dignes	Entre 50€-200€/pers	Gratuit
<b>Interventions personnalisées « à façon »</b> sur demande pour faire monter en compétence vos équipes	Non	Exclusif
<b>Formations</b> organisées par France Dignes (SIRS, VTA, etc.)	Selon formation	Prix coûtant
Accès à l'espace adhérent sur <a href="http://www.france-dignes.fr">www.france-dignes.fr</a> , ouvrant accès à un <b>forum</b> privé et à de nombreuses <b>ressources</b>	Limité	Illimité
Large <b>base</b> de connaissances, ressources en ligne, actualités, supports de présentation, annuaire de contacts, etc.	Limité	Illimité
<b>Documents et guides</b> produits par l'association	Limité	Illimité
Tarifs préférentiels dans le cadre de <b>formations</b> avec les partenaires de l'association	Non	Exclusif
<b>LOGICIEL METIER SIRS DIGUES</b>		
C'est être accompagné dans l'utilisation d'un logiciel métier créé par et pour les gestionnaires de digues, disponible en open source puis développé avec les adhérents.		
Formations au <b>SIRS Dignes V2</b> (initiation en salle - Lyon) et assistance téléphonique (3h)	900€/pers Tel : 60€/h	Gratuit
<b>Tarifs non margés</b> sur les prestations de services Accès aux manuels de formation, FAQ et tutoriels	Non	Exclusif
Mise en réseau avec des utilisateurs, une <b>communauté SIRS</b> , un forum	Limité	Illimité
Participation à <b>l'évolution</b> du logiciel et profiter d'une priorité de traitement des bugs anomalies ou autres demandes	Limité	Illimité
Hébergement de votre <b>base de données</b> sur un serveur dédié, géré et maintenu par France Dignes	Non	Exclusif

## E- Les partenaires de France Dignes



### Les partenaires techniques



Le **Cfbr** a pour mission de favoriser le progrès dans la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation des barrages, réservoirs et digues. Complémentaires, le Cfbr et France Dignes interviennent aux événements ou participent aux travaux l'un de l'autre.



INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

L'**Irma** est une association loi 1901 dont les objectifs sont de promouvoir des actions d'information, de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs. Les deux associations mènent conjointement une réflexion sur des interventions auprès des gestionnaires de digues.



### Les partenaires de formation



**AgroParisTech** (en partenariat avec l'INRAE), **l'Ecole des Ponts** (en partenariat avec le CEREMA) et **l'OiEau**, proposent plusieurs formations spécifiques au domaine des digues. France Dignes a mis en place des partenariats avec ces organismes afin de faciliter l'accès à ces formations à ses adhérents. L'association échange avec les partenaires pour mieux adapter leurs contenus aux attentes et besoins des gestionnaires.



France Dignes : remise de 10% pour les adhérents, communication sur notre site, développement de leur offre.



Association de collectivités locales, le réseau **idealCO** anime l'échange de savoir-faire entre les collectivités. Leurs outils principaux sont les visio-conférences et une plateforme collaborative.

Lors de partenariats France Dignes sur un événement, participation gratuite pour nos adhérents !



### Les partenaires financiers



# Les projets **2026** ?

## Vie associative

La gestion de l'association et l'animation de la vie associative en routine comprend :

- ✓ La définition et le cadrage du **développement stratégique** de l'association
- ✓ L'élaboration et le suivi **budgétaire**, les demandes de subvention et la recherche de leviers financiers
- ✓ La gestion **comptable** (suivi, facturation, appels à cotisations, etc.) et **administrative** (secrétariat, accueil) de l'association
- ✓ La **gestion du personnel** (évolutions, gestion des congés, etc.)

**2 changements majeurs en 2026 ! Une année charnière en perspective pour la vie associative !**

### RENOUVELLEMENT DU CA À L'ISSUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Avec les élections municipales en 2026, certains administrateurs ne pourront pas renouveler leur engagement auprès de France Dignes. Les cartes du CA devraient donc être assez largement rebattues en 2026.

Première conséquence, une 2<sup>e</sup> AG sera organisée après les élections municipales, une fois les nouveaux élus en place au sein de leurs structures respectives. Lors de cette 2<sup>e</sup> AG, le nouveau CA de France Dignes sera élu. 2 RDV donc pour 2026 :

AG ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2026 : **26 FÉVRIER** À PARIS

AG EXTRAORDINAIRE (ÉLECTION DU **NOUVEAU CA**) : 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2026



### DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Le SYMBHI a gracieusement hébergé l'équipe depuis la création de l'association, soit 11 ans... MERCI !

La suite de cette aventure est un déménagement début 2026, dans de nouveaux locaux construits par le SYMBHI qui pourra ainsi rassembler toutes ses équipes en un même site, mais aussi constituer un véritable pôle de l'eau en hébergeant l'EPTB, la CLE et France Dignes ! Nous sommes donc ravis de continuer à côtoyer nos collègues du SYMBHI et que cette proximité 'gagnant-gagnant' continue dans le confort de beaux locaux installés à St Martin d'Hères, commune limitrophe à Grenoble (Isère). L'association, maintenant plus solide, est locataire de son espace dédié et participe aux communs et frais de fonctionnement.



# II

## Rapport d'activité 2025 et programme d'actions 2026

### Jours de travail 2025 par action



# A - Action 1 : SIRS Dignes

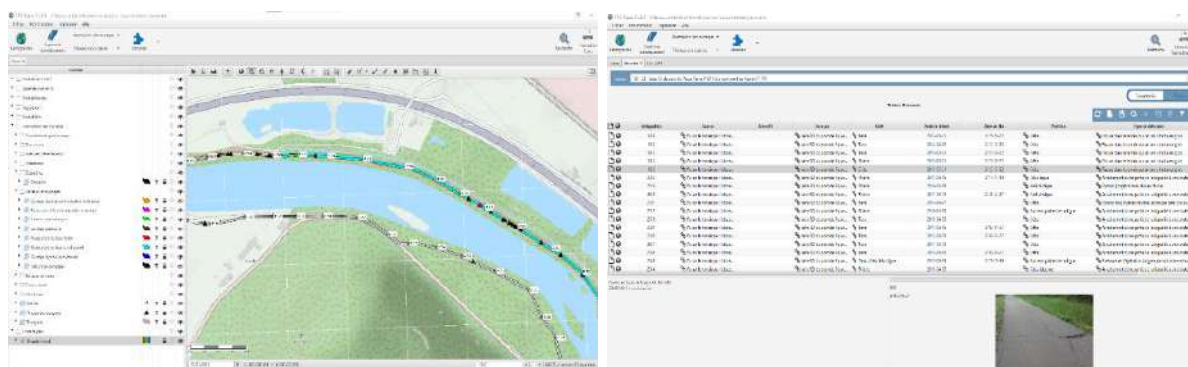
## Un logiciel libre de gestion des digues



Le SIRS Dignes V2 est un logiciel libre de gestion des digues et des cours d'eau, qui couple base de données, base documentaire et cartographie interactive. Véritable aide à la décision, cet outil métier permet aux gestionnaires de digues et de cours d'eau de **centraliser**, **capitaliser** et **interroger** leurs données.

Plus d'infos : [www.france-digues.fr/sirs-dignes](http://www.france-digues.fr/sirs-dignes)

Plaquettes et documents à retrouver [ICI](#)



## Objectifs

- **Vulgariser et centraliser** : nomenclature et langage commun
- **Pérenniser et organiser** : saisie, suivi, évolutions d'éléments localisés
- **Répondre aux missions quotidiennes** du gestionnaire
- **Exploiter et valoriser** : recherche, planification, extraction, rapports



Un outil **Open source** pour mutualiser les ressources et les énergies

Libre ≠ Gratuit (Cf. maintenance ci-dessous)

## Les maintenances du logiciel et leur financement

Les maintenances sont incluses dans un marché de Tierce Maintenance Applicative (TMA). Ce marché public de techniques de l'information et de la communication comprend **3 types de maintenances** :

MAINTENANCE CORRECTIVE	MAINTENANCE ADAPTATIVE	MAINTENANCE ÉVOLUTIVE
Débuggage <i>Tranche ferme</i>	Adaptation à l'environnement informatique <i>Bon de commande</i>	Ajout de fonctionnalités <i>Bon de commande</i>

SUPPORTÉES PAR L'ASSOCIATION

APPEL À CONTRIBUTIONS

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EXCEPTIONNELLES

## Maintenance évolutive, pourquoi un appel à contributions ?

France Dignes s'engage à proposer un outil (SIRS Dignes) fiable et pérenne grâce à des maintenances correctives et adaptatives financées par l'association.

En complément, l'association porte le **développement du logiciel** : l'association centralise les besoins des utilisateurs et organise **la mutualisation du financement** des évolutions afin de répondre aux besoins des utilisateurs toujours plus précis et exigeants (cela va de pair avec l'utilisation croissante de l'outil).

Ce développement est à la charge des utilisateurs, c'est pourquoi il s'appuie sur une **démarche communautaire et volontaire >>> appel à contributions**.

**DEPUIS 2025, CET APPEL EST FLÉCHÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA V3.**

Le gestionnaire peut également souhaiter qu'une évolution soit réalisée immédiatement, sans faire appel à d'autres contributeurs financiers. Dans ce cas, le gestionnaire passe commande auprès de France Dignes, qui vérifie avant cela que les évolutions demandées n'alourdissent pas inutilement le logiciel et correspondent bien à une évolution bénéficiant à tous.

En parallèle, l'association s'occupe de la recherche de subventions annexes (FEDER...) afin de parfaire le développement de l'outil.

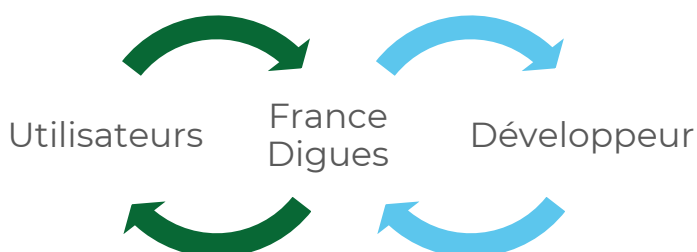
**39 930 €**

**C'EST LE MONTANT RECUEILLI LORS DE CET APPEL EN 2025**

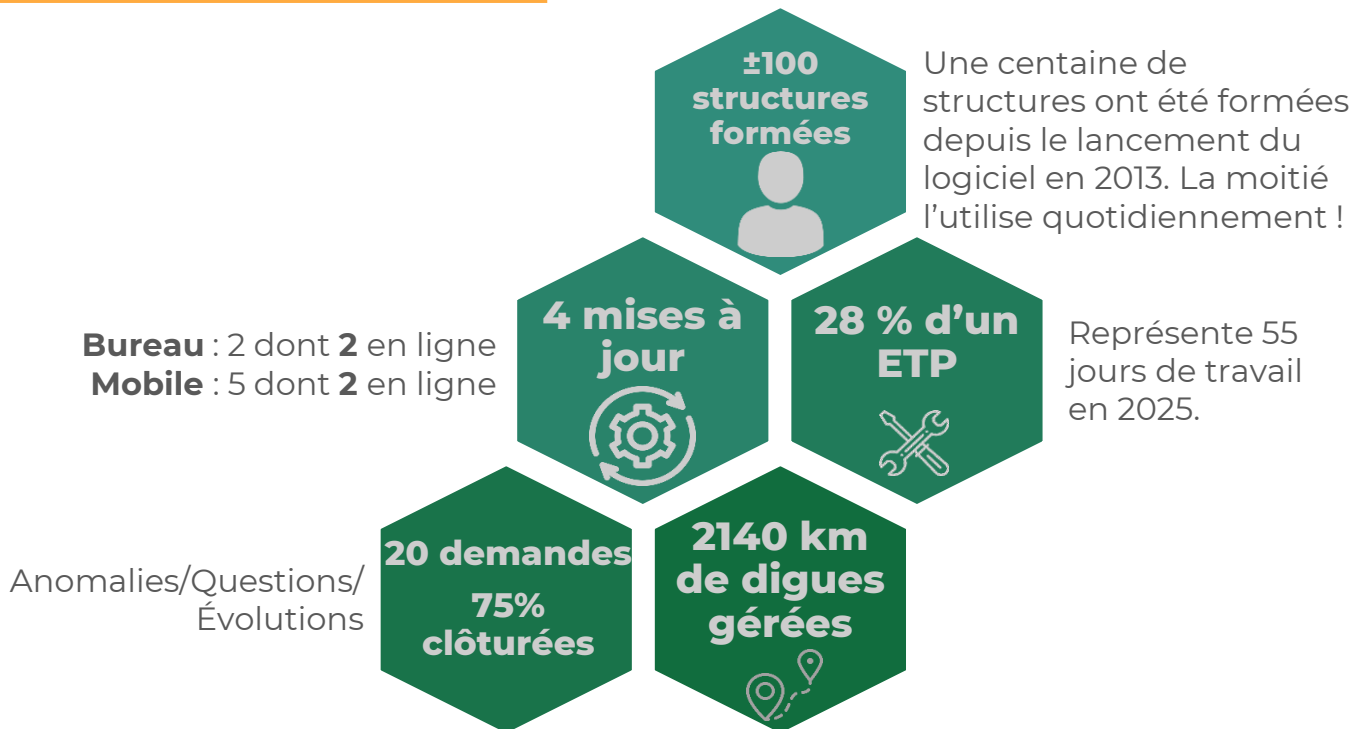
## Comment est décidée une évolution du logiciel ?

France Dignes a un rôle important d'interface entre le prestataire informatique et les gestionnaires, afin de synthétiser les demandes, les traduire en « langage informatique » etc. Toute prestation sur le SIRS passe par France Dignes, dans le cadre d'un marché.

1. **Utilisateurs** : remontée continue des besoins à France Dignes
2. **France Dignes** : centralisation des demandes et pré-validation
3. **Développeur** : chiffrage des évolutions
4. **France Dignes** : mise à jour du tableau des évolutions et diffusion aux utilisateurs
5. **Utilisateurs** : retour du tableau avec priorisation des évolutions proposées
6. **France Dignes** : définition du programme annuel des évolutions en fonction du budget obtenu via l'appel à contributions
7. **Développeur** : conception des évolutions retenues



## Les chiffres clefs en 2025



## Interactions avec nos adhérents

DES UTILISATEURS HISTORIQUES: SYMBHI ET SYMADREM

→ Ces utilisateurs sont à l'origine de l'outil, et toujours au cœur des réflexions et approches relatives au logiciel et à son environnement.

DES UTILISATEURS MOTEURS: SM3A, SMAVD, SMIAGE, RIVIÈRES DE HAUTES ALSACE, ETC.

→ Devenus de véritables experts de l'outil, leur regard critique permet de déceler les anomalies ou encore d'identifier les évolutions à venir de l'outil.

LES NOUVEAUX VENUS DE LA GEMAPI: MÉTROPOLIS, EPCI, SYNDICATS DE TOUTES TAILLES

→ Des structures aux architectures informatiques toutes différentes et aux besoins et contraintes divers, enrichissant de jour en jour le logiciel.

# Les évolutions récentes et majeures à vous communiquer :

Plus d'infos : [www.sirs-digues.info/telechargement/](http://www.sirs-digues.info/telechargement/)



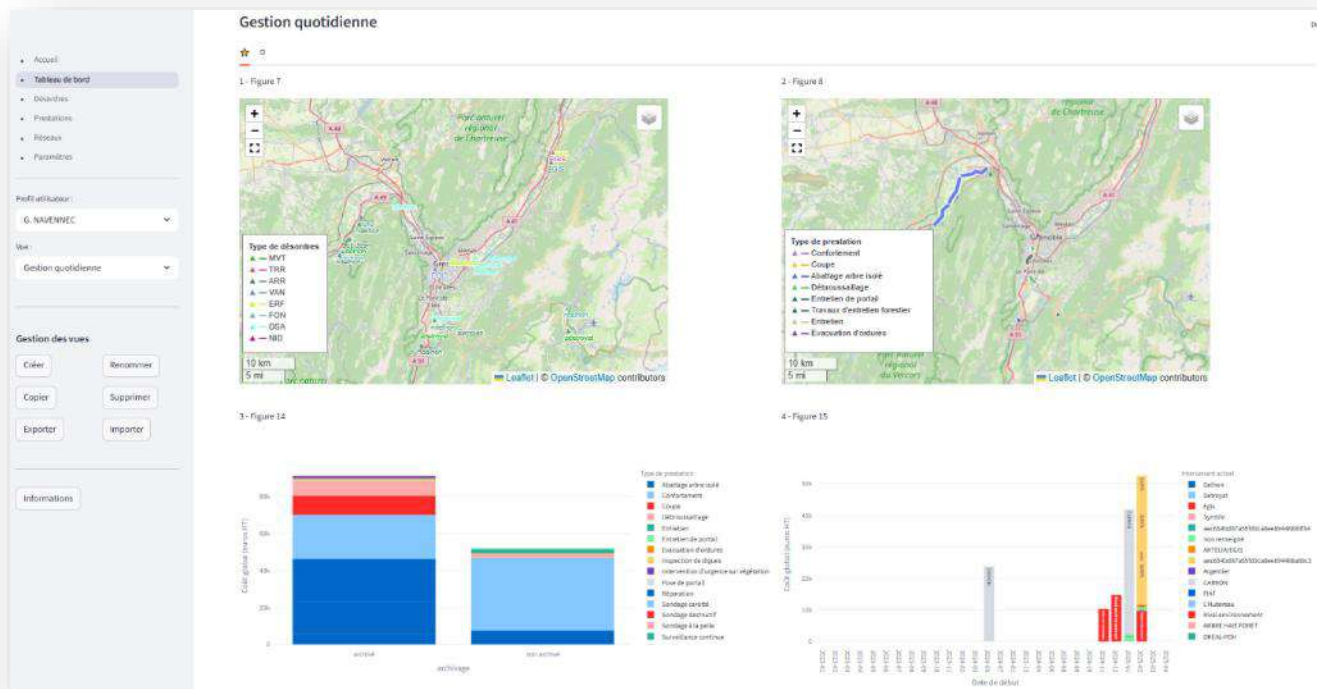
## L'APPLI MOBILE

Cette année 2025 a surtout été l'occasion de parfaire l'outil de terrain en modifiant quelques aspects ergonomique (synchronisation, prestations etc.) et en améliorant certaines fonctionnalités intrinsèque (buffer de localisation, mise en cache etc.).

## UNE ÉBAUCHE D'UN TABLEAU DE BORD, MADE IN SIRS

Dans le cadre d'un stage de 4 mois, co-encadré avec le SYMBHI, Gabriel NAVENNEC, a pu travailler sur la question de la génération d'un tableau de bord, utilisant les données du SIRS. L'objectif étant de faciliter la lecture et la compilation des données de l'outil dans une interface paramétrable et visuellement fluide.

Ce travail a été mené avec beaucoup de professionnalisme et a abouti à une version beta d'un outil fonctionnel qui sera une des bases de réflexion pour la future V3.



## La V3 du SIRS avance !

Lancé fin 2024, le Logiciel SIRS est en progression vers une 3<sup>e</sup> version !

### Le cap est donné sur les objectifs suivants :

1. **Simplification de la structuration et modernisation de l'ensemble** : suppression des modules, flexibilité de l'outil avec notamment la création de fiches et listes déroulantes à façon, base de données relationnelle, etc.
2. **Faciliter la saisie, la visualisation et l'extraction** : une partie cartographique au cœur du projet, un tableau de bord, une gestion « base de données » fluidifiée
3. **Refonte technique** : le SIRS en application Web = finies les installations ! Pour un outil de développement plus moderne et facilitateur.

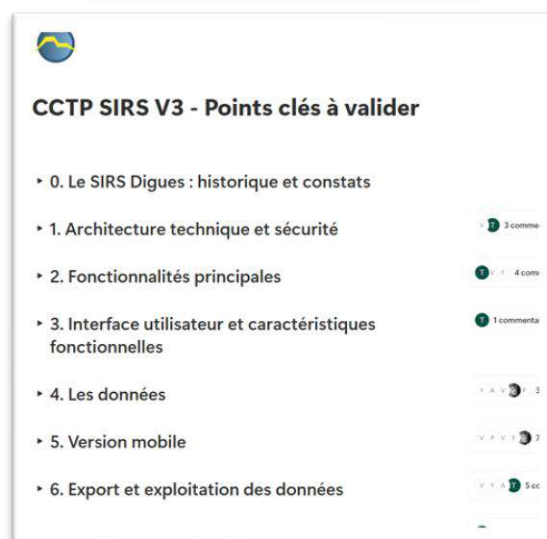
### Réalisations 2025 :

- ✓ Des études de préconfigurations ont été menées. Elles ont permis de définir ce qui est techniquement faisable et de calibrer les évolutions en fonction du budget pour aider à y voir plus clair d'un point de vue technique
- ✓ Une première version de CCTP a été rédigée dans l'année, grâce aux relectures nombreuses et pointilleuses de nos adhérents
- ✓ Les ateliers permettant de valider chaque partie clé de l'outil ont été constitués, et seront mobilisés en 2026

### Financement en cours de bouclage :

- ✓ Un **FEDER** portée par le SYMADREM : 200 000€
  - Développer un outil opérationnel
- ✓ **Appel à contributions** : Un appel chaque année à tous les utilisateurs, qui est fléché depuis 2025 vers la V3
  - Réaliser des études de préfiguration
  - Bonifier les développements permis par le FEDER
  - Anticiper et maîtriser les surcoûts de développement non pris en charge par le FEDER

Développement en partenariat avec le SYMADREM



**CCTP SIRS V3 - Points clés à valider**

- 0. Le SIRS Dignes : historique et constats
- 1. Architecture technique et sécurité 3 commentaires
- 2. Fonctionnalités principales 4 commentaires
- 3. Interface utilisateur et caractéristiques fonctionnelles 1 commentaire
- 4. Les données 3 avis
- 5. Version mobile 2 avis
- 6. Export et exploitation des données 5 avis

## Les formations SIRS 2025

France Dignes,  
Un organisme agréé de  
formation professionnelle

France Dignes propose des formations INITIATION (pour faire ses premiers pas sur l'outil) et des formations personnalisées (pour aller plus loin ou pour les structures souhaitant former en nombre).

- **Les formations collectives :**

1 formation **collective** gratuite par an proposée aux adhérents.

Des formations **territorialisées** : lorsque plusieurs demandes émanent de structures géographiquement proches, France Dignes propose une formation sur ce territoire.

- **Les formations personnalisées in situ et clé en main :**

Au plus près des besoins des structures

FORMATIONS 2025

**18-19 mars**

CA Béziers - 4 participants

**15-16 avril**

INITIATION - 21 participants

**2-3 juin**

CA le Cotentin et GMVA – 8 participants

**1 sept-31 dec.**

CIREST - 2 participants - Visio

**1-13 dec**

SM Moselle Aval - 1 participant - Visio

	PERSONNALISEE	COLLECTIVE (DONT TERRITORIALISEE)	INITIATION
18-19 mars	✓		✓
15-16 avril		✓	✓
2-3 juin	✓	✓	✓
1 sept-31 dec.	✓		✓
1-13 dec	✓		✓

2025

53H DE FORMATION

## Intervention à la faculté

MAEP

23 AVRIL

22 PARTICIPANTS



Des interventions sont fréquemment organisées dans les universités pour présenter le logiciel. Cette année, France Dignes a mené un TD aux étudiants en Licence professionnelle (Agrotec – Vienne-Seyssuel). Cette intervention était couplée avec une présentation du « monde des digues » par le CISALB.

## Présentations SIRS 2025

Certains adhérents ont souhaité que le logiciel soit présenté à leurs agents. En 2025, plusieurs visioconférences ont ainsi été organisées : à destination de la **CABBALR** (mars), la **CC du Briançonnais** (mai/juin), **Syndicat Mixte du Canal de Jouy** (septembre) et de la **Métropole de Toulouse** (décembre).

# Et 2026 ?

## SIRS Dignes

Au-delà des missions habituelles de maintenance, d'assistance et de communication, il est prévu pour 2026 :

### LES FORMATIONS EN 2026 :

**17-18 FÉVRIER**  
**SUEZ / SAFEGE**

**25-26 MARS**  
**LYON**  
**INITIATION**  
Formation collective  
Gratuite / adhérents

**22 AVRIL**  
**VIENNE**  
**MAEP**

Autres dates à venir, selon demandes et opportunités.



**Dates à retrouver sur notre site**  
Rubrique [France Dignes | Agenda](#)

**Intéressé pour organiser une formation SIRS chez vous ? Nous contacter**

### UNE V3 DE PLUS EN PLUS CONCRÈTE EN 2026 !



#### SIRS Dignes V3

**Projet :** Simplification de la structuration et modernisation de l'outil

Refondre un logiciel est une opération de longue haleine, prendre le temps pour définir et valider les besoins est primordial pour partir sur une V3 durable et adaptée. Les études de préfiguration étant terminées, la définition du CCTP pour la V3 entre dans sa phase finale. L'objectif de 2026 est de définir de manière précise les éléments du CCTP et d'accompagner le SYMADREM dans le dépôt du marché et la demande de FEDER.

#### Calendrier prévisionnel

1er semestre 2026	Ateliers de co-construction des éléments clés du CCTP
06/2026	Publication du marché
10/2026	Clôture des consultations
11/2026	Analyse des offres (rapport et choix du prestataire retenu)
Fin 2026	Demande du FEDER
01/2027	Développement
09/2027	Mise en ligne de la V3

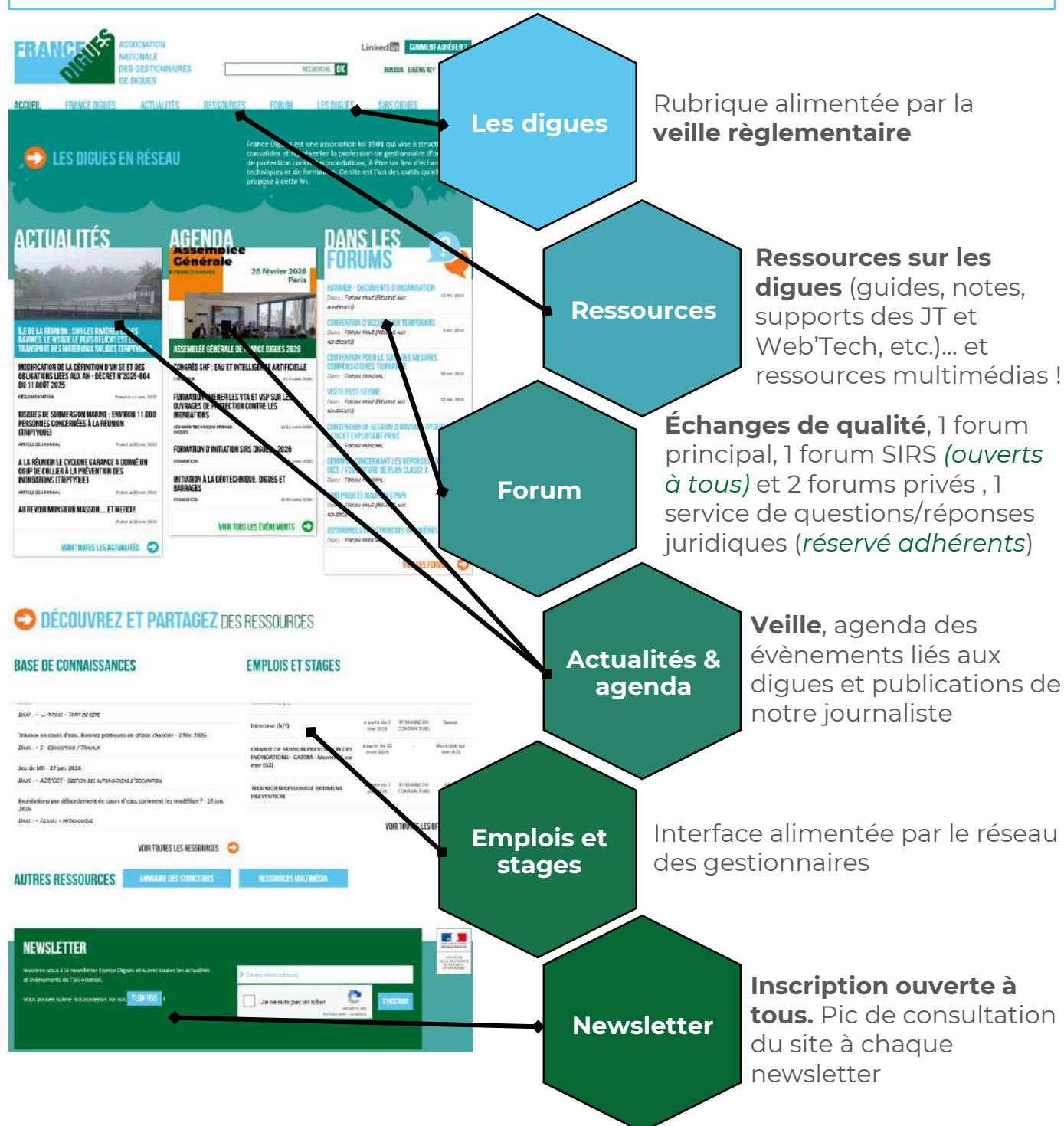
## B - Action 2 : animation et appui réseau

France Dignes est née du besoin exprimé par les gestionnaires d'interagir et de se connaître mutuellement pour le partage d'expériences, de documents, de bonnes pratiques, etc. L'association met à disposition des outils et des moyens. En parallèle, elle est force de propositions et relais des besoins des adhérents. Pour cela, elle développe son relationnel et appuie les projets de ses partenaires.

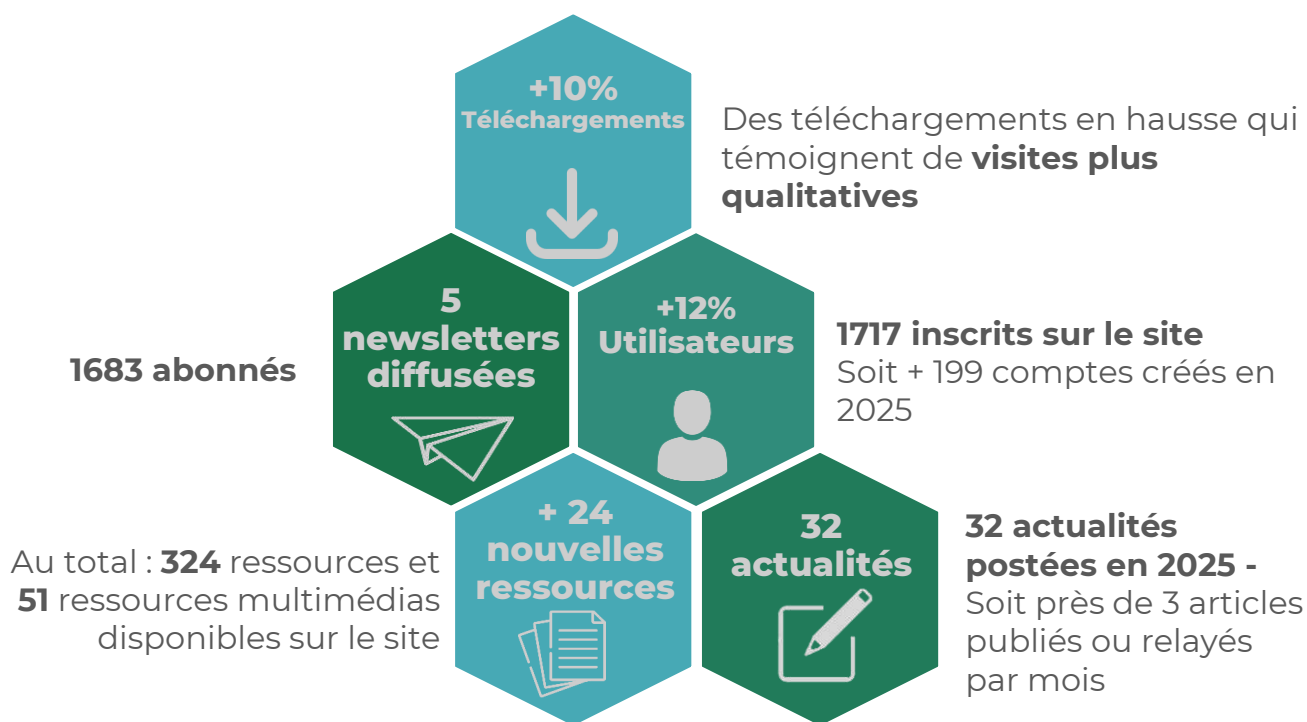
### L'animation du site internet [www.france-dignes.fr](http://www.france-dignes.fr)

Une attention particulière est portée au site internet de France Dignes afin d'en faire une véritable **plateforme d'échanges**. Les rubriques sont mises à jour régulièrement.

**NEW 2025 : NOUVEAUTÉ DANS LA RUBRIQUE « ADHESION » ! VOIR PAGE 30**

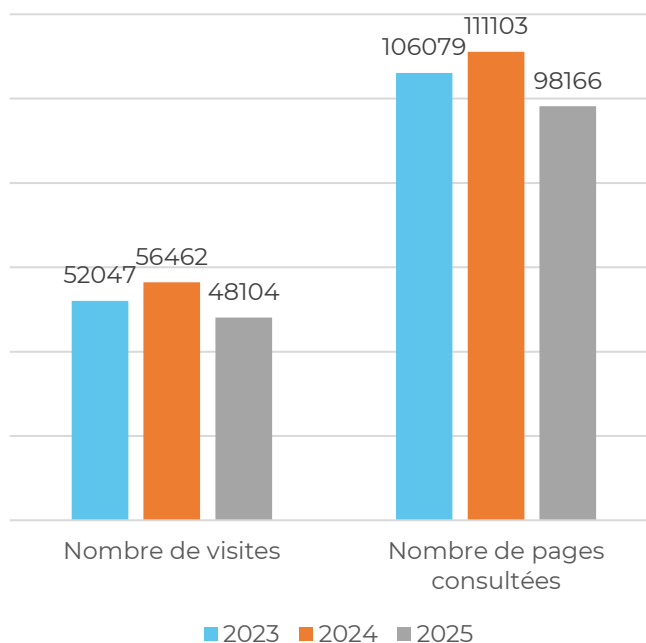


## Les chiffres clefs du site internet en 2025 :



## L'évolution de l'affluence en graphique : -15%

2024 a été une année particulièrement active et riche sur notre site internet, en témoignant les chiffres recensés. Pour cause, 7 newsletters ont été envoyées dans l'année, boostant à chaque diffusion la fréquentation du site. 2025 est légèrement plus modérée en termes d'affluence sur le site, en partie expliqué par une diffusion moins fréquente de newsletters et moins d'articles « long format ». Malgré tout, les chiffres témoignent d'un grand intérêt pour les informations transmises.



### ▲ Le site Internet en chiffres

## Les pages qui ont du succès...

Avec **+ 27 000 visites en 2025**, la rubrique « [les Actualités](#) » est encore la grande gagnante en termes de fréquentation ! Y sont publiées les dernières actualités autour des digues (articles France Dignes, articles relayés, etc.). Les actualités réglementaires ont globalement plutôt la cote en témoigne par exemple l'actualité « [Hérault : Montpellier inaugure l'aménagement hydraulique du Rieumassel](#) » (650 vues en 2025 pour un article publié fin 2024).

Les rubriques « France Dignes » et « Ressources » ont également eu un grand succès cette année.

## NEW 2025 SUR LE SITE

# ADHESION ET INFO STRUCTURES EN LIGNE

Vous avez directement la main sur vos données



### Une bonne nouvelle pour tous les adhérents :

Fini le PDF que l'on se transmet de mail en mail ! Depuis 2025, les informations concernant une structure (contacts, données administratives, etc.) sont directement accessibles et modifiables en ligne depuis votre compte adhérent.

### 1<sup>ÈRE</sup> CONSÉQUENCE :

#### LA DEMANDE D'ADHÉSION SE FAIT DÉSORMAIS EN LIGNE !



Depuis fin 2025, la demande d'adhésion se fait directement sur notre site.

Pour cela, créer un compte, puis remplir la fiche structure et la fiche contacts. Une fois la demande envoyée, France Dignes reviendra vers vous pour finaliser votre adhésion. Bienvenue dans le réseau !

Plus d'infos : Rubrique « [France Dignes | Adhésion](#) »

### 2<sup>E</sup> CONSÉQUENCE :

#### LA MISE À JOUR DE VOS INFORMATIONS SE FAIT AUSSI EN LIGNE !

Vous avez aussi la main pour mettre à jour les informations concernant votre structure (données administratives, linéaire en gestion, etc.) et vos contacts, le tout directement en ligne.

**Objectifs** : mieux identifier nos interlocuteurs et suivre les changements de contacts, mieux cibler les informations qui vous intéressent, mieux gérer votre dossier.... Bref, que du mieux !

Cette fonctionnalité supprime la traditionnelle fiche PDF qui devait être mise à jour chaque année et qui pouvait avoir tendance à transiter d'une boîte mail à une autre. Pour éviter les allers-retours, la mise à jour des données peut être réalisée en ligne par plusieurs personnes de la même structure.



## La prestation journalistique

La communication destinée à faire connaître l'association et ses activités est importante, et poursuit la dynamique engagée ces dernières années.

L'association est une véritable porte d'entrée pour l'ensemble des citoyens, étudiants, chercheurs indépendants, etc. et est régulièrement sollicitée pour apporter des réponses.

Dans cet esprit, France Dignes fait appel à un journaliste pour alimenter les actualités du site internet et approfondir des sujets de fond. L'objectif est d'apporter des contenus éditoriaux sur des thématiques liées à la gestion des ouvrages hydrauliques >> RDV sur la **rubrique « Actualités »**.

■ **JOURNALISTE :** Thibault LESCUYER

■ **VEILLE ET PUBLICATIONS 2025 :** 1 article par mois sur un sujet d'actualité ciblé et détaillé, complété par des recherches et interviews. Le journaliste rédige également des articles grand format ponctuellement, sous forme de Portraits Métier, de Retours d'expérience, d'Interviews d'Experts ou encore sur des Projets Internationaux.

# 10 ARTICLES + 3 ARTICLES « GRAND FORMAT » EN 2025

### Liens vers les articles « grand format » :

- [Erosion et submersion, vers une "Gemapi" plus intégrée](#) – 18 mars
- [Dignes traitées à la chaux : les voyants sont au vert](#) – 19 sept.
- [Avec France Dignes, la prévention des inondations monte en compétence](#) – 8 déc

### ZOOM SUR...

#### ➔ AVEC FRANCE DIGUES, LA PRÉVENTION DES INONDATIONS MONTE EN COMPÉTENCE



Historique des versions (4) Contacter l'auteur de ce contenu

Publié le 8 déc. 2025

ARTICLE DE JOURNAL



« PI » comme prévention des inondations qu'elles soient fluviales, torrentielles ou maritimes. Pour les gestionnaires d'ouvrages de protection, cette mission est complexe et très technique. Afin de mieux gérer leurs ouvrages, ils sont de plus en plus nombreux à rejoindre l'association nationale France Dignes. Elle leur apporte un appui technique et réglementaire sans équivalent.

« Un gain de temps conséquent ». Pour Emilie Desoeuvre, responsable Prévention Inondations (PI) au Syndicat Mixte Moselle Aval, l'adhésion à l'association professionnelle France Dignes est une évidence. L'appui de France Dignes a été déterminant suite à son recrutement en 2018. « Ma prise de poste a été un tournant dans ma carrière. J'avais un profil plutôt « gestion des milieux aquatiques » (Gema) et je ne connaissais pas grand-chose à la gestion des digues. Je me suis tout de suite rattachée à France Dignes et j'ai enchaîné les journées techniques », explique-t-elle. Sept ans plus tard, le tournant est derrière elle mais les événements et les ressources techniques proposés par l'association continuent de nourrir son quotidien. « Pour beaucoup de techniciens de la Prévention des inondations, France Dignes permet de se sentir moins seul pour aborder des sujets qui sont très complexes. C'est particulièrement le cas pour les gestionnaires où un seul agent est en charge de la PI », remarque

## FRANCE DIGUES EN ACTU

Ce dernier article mérite son encart !!

Ponctué de plusieurs témoignages de gestionnaires adhérents, cet article vient **présenter les activités et objectifs de l'association** France Dignes.

Une autre façon de faire découvrir l'association, en particulier aux (futurs) élus !

## France Dignes et son réseau de partenaires



ANEB, IRMa, CEPRI, Cfbr, SHF, etc. France Dignes s'insère dans un réseau d'associations nationales complémentaires qui œuvrent pour la prévention et gestion des risques.

France Dignes travaille en coopération avec les structures partenaires pour échanger des bonnes pratiques, diffuser et contribuer à des événements, etc. Des partenariats précieux, à intérêts mutuels, que l'association a à cœur d'entretenir.

### Exemples :



#### Participation aux réunions statutaires

Perrine BROUST, Directrice, est administratrice à l'ARRA<sup>2</sup> et à l'IRMA. Cela a du sens au vu de la proximité thématique, la complémentarité et les fonctionnements très proches. Elle donne ainsi une voix à France Dignes au sein des CA de ces 2 partenaires.

France Dignes est représentée également lors des AG du CEPRI et de l'ANEB.

#### GT GEMAPI 38

France Dignes garde toujours un pied dans différents Groupe de Travail « GEMAPI » départementaux et participe (voire intervient) aux réunions en fonction de la thématique. Ces réseaux GEMAPI sont animés localement par les DDT.

**Dernier RDV durant lequel France Dignes est intervenue : 24 juin, pour le réseau GEMAPI38. L'intervention portait sur la « neutralisation des digues et le devenir des ouvrages non transparents ne relevant pas de la rubrique 3.2.6.0 ».**

### La contribution de France Dignes aux ANRN 2025 !

Les ANRN sont un lieu de rencontre et d'échanges entre les acteurs de la prévention des risques naturels pour renforcer la culture du risque et préparer ensemble l'adaptation des territoires pour réduire leur vulnérabilité.. **France Dignes s'est associée à 14 autres associations pour faire voix commune** et faire valoir leurs visions de la gestion des risques majeurs. Une belle occasion de montrer les complémentarités mais aussi de resserrer les liens.




Associations partenaires : **AFPCNT, AFPS, ANEB, CEPRI, C-PRIM, CYPRES, FNCCR, France Dignes, HCFRN, IFFO-RME, IRMa, PARN, RESILIANCES, SHF**

## ASSISES NATIONALES DES RISQUES NATURELS (ANRN)

Se sont tenues les 13 et 14 octobre 2025 à Toulouse

Organisées par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

### France Dignes était sur 3 fronts à la fois :

 <p><b>Conférence collective</b></p>	<p>Chacun à leur tour, les représentants ont présenté les grands axes de leur association, au sein d'une intervention collective pour montrer les liens et renforcer leur visibilité.</p>
 <p><b>Stand conjoint</b></p>	<p>Les associations ont exposé sur un stand commun, se voulant ainsi être un point de RDV pour les participants.</p>
 <p><b>Présentation atelier</b></p>	<p>Aux côtés de l'Institut de Risques majeurs, France Dignes a présenté les ateliers/exercices de gestion des ouvrages pendant la crue qu'ils mènent conjointement.</p>

### Atouts et complémentarité du tissu associatif

Le tissu associatif français vise à une action territoriale complète et indispensable à une bonne gestion des risques en France. La diversité des associations permet en effet de traiter la problématique des risques naturels par plusieurs entrées : qu'elle soit territoriale ou thématique, selon les publics cibles ou avec multiples modalités d'intervention. Proches du terrain, les associations font preuve d'une très forte opérationnalité et flexibilité, créant des outils sur mesure, adaptés aux particularités et spécificités de leurs publics, et réinventés sans cesse pour répondre aux réalités du terrain. Véritable lien entre Etat, collectivités, entreprises, citoyens, scientifiques, techniques, etc., le réseau associatif couvre sans faille l'ensemble du territoire et permet à chacun de bénéficier et comprendre les enjeux de la résilience et prévention des risques majeurs.



## L'animation d'un vaste réseau de gestionnaires



L'animation d'un réseau passe par la gestion et la mise à jour permanente d'un carnet d'adresse des gestionnaires, ainsi que de leurs partenaires techniques et financiers.

## L'association, interviewée par les journalistes



L'association est fréquemment sollicitée par les journalistes ce qui démontre sa reconnaissance en tant que ressource nationale sur le sujet des digues !

- **Maires de France** (mars 2025) : Interview de Perrine BROUST concernant les digues domaniales « les élus sur la brèche »
- **Hydromag** (avril 2025) : contribution de Perrine BROUST à un article conjoint avec l'ARRA<sup>2</sup>, intitulé « On peut aussi faire de la protection de berges low-tech »

## Les interventions de France Dignes en 2025

### **L'association et les évènements du réseau**

L'association intervient ponctuellement lors d'évènements organisés par les partenaires et/ou le réseau. Elle apporte ainsi son analyse et partage les expériences remontées de ses adhérents.



- **3 juin : formation en ligne « Modélisation hydraulique » du CEPRI** - Intervention de France Dignes aux côtés du CEPRI pour exposer les « Notions de base pour un modèle hydraulique de simulation des crues et des inondations ».
- **17 mars : formation MMA** – Présentation à une équipe de MMA du métier et des engagements en termes de réduction de la vulnérabilité des gestionnaires d'ouvrages PI.

## Suivez-nous aussi sur LinkedIn !



Une page pour la diffusion des actualités a été créée en 2021.  
+ 2300 personnes abonnées fin 2025 (+ 240 abonnés depuis 2024)

# LE SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS

S'est tenu du 18 au 20 novembre 2025 à Paris

Le salon réunit maires, élus, décideurs territoriaux, associations, institutions, entreprises privées et partenaires

### Intervention du Président de l'Association, M. WIGT, au salon des Maires 2025 :

Le Salon des Maires et des Collectivités est le lieu d'expression des territoires. Il accompagne les collectivités dans l'évolution de leurs missions, en anticipant les grandes transformations.

Dans ce cadre, notre président **M.WIGT est intervenu dans la conférence "Infrastructures essentielles, entretenir pour protéger - un défi pour nos territoires"**, organisée par la Fédération Nationale des Travaux Publics pour présenter l'association et plaider pour la mise en place de moyens, notamment en fonctionnement, pour permettre l'entretien des infrastructures et donc garantir leur longévité.

**Véritable plaidoyer en faveur de la maintenance des infrastructures**, son intervention souhaitait montrer qu'il s'agit d'un enjeu de sécurité, de continuité de service et de résilience pour les territoires. Il était également question de sensibiliser aux risques croissants liés au vieillissement ou à la sous-maintenance des infrastructures (accidents, ruptures, pertes économiques, vulnérabilité face au climat, etc.).



Crédit photo : FNTP

### Les constats présentés lors du Salon :

- Besoin de financement pour l'entretien et la surveillance/fonctionnement
- Règlementation lourde et ralentie
- Difficulté à trouver des maîtres d'œuvre agréés et nécessité de faciliter l'agrément des structures gestionnaires
- Lourdeur des démarches de maîtrise foncière
- Complexité du calendrier (météo, faune, flore, etc.)
- Etc.

# Et 2026 ?

## *Animation et appui réseau*



Au-delà des missions habituelles d'animation du réseau et de communication (site internet, prestation journalistique, newsletter, relai des informations des partenaires et événements liés aux ouvrages, etc.), France Dignes est associée à plusieurs événements, que ce soit en participant à leur organisation ou en y intervenant.

Ces implications alimentent notre réseau, nous permettant de diffuser les bonnes pratiques et de partager les retours d'expériences des gestionnaires, tout en présentant l'association et ses productions aux gestionnaires non adhérents.

### **Contribution / participation de France Dignes prévues en 2026 lors des événements partenaires :**

#### **■ Réseaux GEMAPI territoriaux (33, 38, 73, 84...)**

France Dignes poursuit sa participation à diverses réunions de réseaux locaux GEMAPI, durant lesquelles des thématiques liées aux ouvrages PI sont abordées. Nous pouvons y apporter notre contribution selon le thème.

#### **■ Conférence IdealCo :**

France Dignes interviendra le 26 janvier 2026 au prochain webinar d'IdealCo intitulé « AOT / COT sur les systèmes d'endiguement : outils et conseils pratiques » pour partager le REX du SYMBHI et présenter le nouveau Jeu de LOI de France Dignes (*voir page 45*).

Et plusieurs autres événements qui s'organiseront au fil de l'eau...

### **ZOOM SUR...**

#### **PRÉSENTATION DE FRANCE DIGUES AU FORMAT VIDÉO**

A l'occasion de son nouveau parcours « B-A.BA digues », France Dignes présentera ses activités sous un format 100% vidéo. L'essentiel est déjà là, mais une version plus visuelle et animée est prévue pour 2026. Un professionnel de l'image sera mis sur le coup !



Vidéo actuelle à retrouver [sur notre chaîne Youtube](#)

# C - Action 3 : Evènements France Dignes

Journées Techniques, webinaires, interventions à façon et ateliers, formations

2025

**66 INTERVENANTS** (soit 86 jours de bénévolat) + **1044 PARTICIPANTS**  
**SUR NOS ÉVÈNEMENTS**

Journées Techniques, webinaires et formations (hors interventions à façon et ateliers)

## Les journées techniques (JT)

Les journées techniques de France Dignes sont les rendez-vous majeurs de l'association. Elles offrent aux gestionnaires de systèmes d'endiguement et d'aménagements hydrauliques un espace d'échanges et de rencontres. Mixant des **interventions d'experts**, des **retours d'expérience** de gestionnaires, des **visites de terrain** et des **moments de convivialité**, elles contribuent à la consolidation des savoirs et compétences de ses adhérents et au renforcement de leur réseau professionnel.

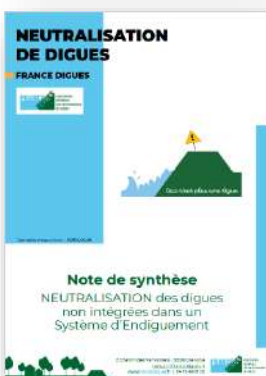
Les adhérents bénéficient d'un **accès gratuit** aux journées ainsi qu'aux différents supports (présentations et replay vidéo). L'ensemble des ressources partagées lors des JT est disponible sur nos pages qui leurs sont dédiées :

[www.france-dignes.fr/ressources/journee-technique](http://www.france-dignes.fr/ressources/journee-technique)

## Les chiffres clés des JT 2025 :



## QUAND LA JT DÉBOUCHE SUR UN IMPORTANT TRAVAIL DE FOND ...!



La JT « Neutralisation et gestion des petits ouvrages » (mars 2024) en est un bon exemple. Suite à la JT, un important travail d'interprétation et de retranscription de la réglementation a été réalisé en lien avec le Ministère.

**Réalisation 2025** : en a découlé une note de synthèse diffusée en février 2025. Cette note s'adresse aux gestionnaires de systèmes d'endiguement qui s'interrogent sur le devenir d'anciennes digues et qui souhaitent comprendre en quoi consiste la neutralisation, et si leur ouvrage est concerné.

A retrouver dans [les ressources \(ICI\)](#) et en page **62**

## Les journées techniques 2025 – Dates et présentations :

### Outils fonciers

Gérer son foncier sans perdre pieds

- 1<sup>er</sup>-2 juillet 2025
- Saumur (49)
- 161 participants



Comprendre les enjeux liés à la maîtrise foncière, définir les réflexes pour créer une stratégie foncière et connaître les principaux outils à mobiliser en fonction du type de domanialité.



### Astreinte et sécurité des agents

Ne pas se laisser surprendre par la crue

- 20 et 21 novembre 2025
- Strasbourg (67)
- 137 participants



Savoir où placer le curseur entre "sécurité" et "interventions sur le terrain" pour répondre à ses obligations de surveillance tout en limitant les risques pour les agents.



### Végétation et animaux fouisseurs

Gérer leur présence sur les ouvrages

- 13 et 14 mai 2025
- Mallemort (13)
- 149 participants



Appréhender les enjeux liés à la végétation et aux animaux fouisseurs et savoir comment gérer leur présence sur les systèmes d'endiguement et aménagement hydrauliques.



### Géotechnique 3

Conduite de projets géotechniques

- 11-12 mars 2025
- Aix-en-Provence (13)
- 102 participants



Bien définir ses besoins en géotechnique (à l'occasion de diagnostic ou de travaux) et suivre les études et essais géotechniques

## Les journées techniques 2025 – Intervenants :

Des intervenants nous consacrent un temps précieux pour présenter un sujet aux participants. Nous en profitons pour les remercier très chaleureusement !

### Outils fonciers

BARADEL Eve (**CASVL**) | DEMONFAUCON  
Andréa (**Grand Chalon**) - en visio |  
FOUQUET Olivier (**Rochefort Océan**) |  
GASAPARI Virginie (**EP Loire**) | GATEAU  
Denis (**CEREMA**) - en visio | GAYRAUD  
Axel (**Chambre d'agriculture Pays de la  
Loire**) | MOUROT Eric (**ESPELIA**) |  
NAVARRO Christine (**ESPELIA**) |  
L'HUTEREAU Camille (**SYMBHI**) |  
PAGEAUX Boris (**Grand Chalon**) - en visio  
|REINER Allan (**SAFER Pays de la Loire**)

### Astreinte et sécurité des agents

DEHAN Samuel (**SDEA**) | DU  
ROSTU Clémence (**Cabinet Seban  
et associés**) | GOEPFERT Laure  
(**SDEA**) |HAMANN Julien (**SDEA**) |  
LAFAY Alexia (**CAPB**) |MOLLARD  
Delphine (**SAGYRC**) |PERRICHON  
Elodie (**SHR**) |REMINGER Eva  
(**SDEA**) | ROUX Stéphane (**SDEA**)



« Les présentations étaient dynamiques  
et riches en discussion, les temps  
d'échanges 'in et off' ont pu répondre à  
beaucoup de mes interrogations. »

Source : questionnaire de satisfaction  
JT « Astreinte et sécurité des agents »

### Végétation et animaux fouisseurs

BAMBARA Gisèle (**INRAE**) |  
BARRIOL Mattis (**SMAVD**) |  
BERNACCHI Adrien (**UEF**) |  
BEURENO Yohann (**SMAVD**) | CROS  
Carole (**DREAL PACA**) | DEHAN,  
Samuel (**SDEA**) - en visio | EHRET  
Grégory (**RHA**) | EPIARD Morgane  
(**SML Baie du Mont St Michel**) - en  
visio | EVEN Camille (**SMAVD**) |  
JACOPIN Bertrand (**SMAVD**) |  
JULIEN Guillaume (**DREAL PACA**) |  
LEBLOIS Solange (**INRAE/SUEZ**) |  
LEPEU Anne (**SM3A**) - en visio |  
RICHARD Gwenaëlle (**NCPA**) - en  
visio | RIGAL GAEL (**BRLi**) | ZANETTI  
Caroline (**ARBEAUSOLutions**)

### Géotechnique 3

BAMBARA Gisèle (**INRAE**) | DELAUNAY  
Christophe (**SCP**) | DESOEUVRES Emilie  
(**Moselle Aval**) | KUSS Damien (**SYMBHI**)  
MALLET Thibaut (**SYMADREM**) |  
MORANDIERE Kevin (**GMVA**) |  
TOURMENT Rémy (**INRAE**)

## Les webinaires techniques (web'tech)

Lancés en 2021, les Web'Tech sont un format complémentaire aux JT. En **2h ou 3h**, **100% en visio**, ils permettent d'**explorer une thématique spécifique** en compagnie de spécialistes. Ils peuvent être aussi l'occasion pour des partenaires de partager une expérience inspirante, de présenter les résultats de travaux de recherche, etc.

[www.france-digues.fr/ressources/journee-technique](http://www.france-digues.fr/ressources/journee-technique)

### Les chiffres clés en 2025 :



### Les web'tech 2025 :

#### Parcours B.A-BA Dignes ([info ICI](#))

#1/3 : Dignes, SE, AH : les bases | 24 avril, 82 participants  
#2/3 : Vos missions si vous l'acceptez... | 11 septembre, 75 participants

Parcours d'accueil et d'accompagnement pour découvrir (ou redécouvrir) les fondamentaux autour des ouvrages PI.

#### Série Neutralisation ([info ICI](#))

#1/2 : Etudier le sur-aléa | 16 juin 2025, 208 participants  
#2/2 RDV en 2026 !

Série de 2 webinaires sur la neutralisation des digues anciennement autorisées.

#### Dignes en sols traités à la chaux ([info ICI](#))

7 octobre 2025, 113 participants

Ce webinaire présente les principaux éléments de la technique du traitement des sols à la chaux appliquée aux ouvrages PI, ses avantages, performances et utilisations possibles.

**Intervenants Parcours B-A.BA** : FRANCKET Florence (**CA Pays Basque**), LESEUR Frédéric (**DREAL Pays de la Loire**), PEPIN Nicolas (**CA Pays Basque**), RIOTTE Camille (**CA Grand Avignon**) BEULLAC Bruno (**INRAE**), LATAPIE Audrey (**Nîmes Métropole**), PARMENTIER Mathieu (**Nevers Agglomération**), ROBIC Victoir (**SMIAGE**)

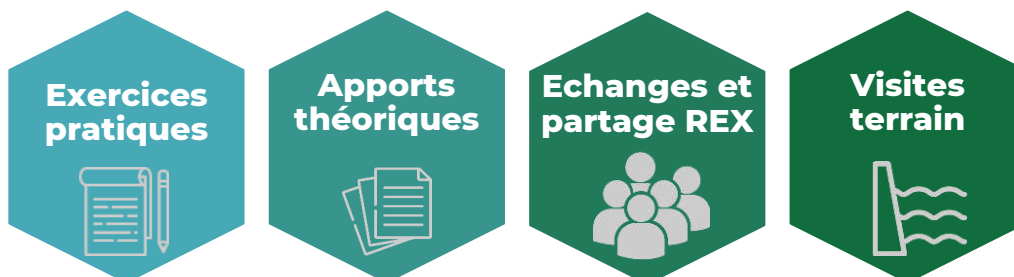
**Intervenants Série neutralisation** : Stéphane BONELLI (**INRAE**), Michel FROUMENTIN (**Consultant**), Thibaut MALLET (**SYMADREM**), Daniel PUIATTI (**DPST Consulting**)

**Intervenants Dignes en sols traités à la chaux** : Stéphane BONELLI (**INRAE**), Michel FROUMENTIN (**Consultant**), Thibaut MALLET (**SYMADREM**), Daniel PUIATTI (**DPST Consulting**)

## Les interventions à façon « Surveiller les digues en crue »

Les adhérents de France Dignes peuvent bénéficier **d'interventions personnalisées dites « à façon »**, qui se tiennent généralement sur 2 jours.

À la demande d'un gestionnaire / territoire, l'intervention est co-construite avec la structure pour répondre aux spécificités du terrain et y associer les acteurs locaux.



Ces interventions permettent aux participants de bien comprendre leurs missions, connaître leurs ouvrages, savoir que regarder en cas de crue et échanger (voire éprouver) leur organisation interne de gestion en crue.



### **Moselle Aval, le 29 et 30 janvier 2025**

Intervention pour les équipes de Moselle Aval et les élus et services techniques des communes de Dieulouard, Pont à Mousson, Ars sur Moselle et Ancy-Dornot où sont situés les ouvrages.



### **SR3A, 24 et 25 mars 2025**

Intervention pour les équipes du SR3A et les élus et services techniques des communes d'Oyonnax, Montréal-la-Cluse et Brion.

## Les ateliers de simulation

Testez votre organisation en crue ! En partenariat avec l'IRMA, France Dignes anime également des ateliers de simulation. Pendant quelques heures, les participants endossent les missions d'un gestionnaire d'ouvrages de protection lors d'une crue, pour tester les procédures : lien cellule de crise-terrain, astreinte, actions enclenchées selon les seuils atteints, lien avec les acteurs de la crise, etc.



### **SM3A, 25 novembre 2025**

A la demande des services de l'Etat, le SM3A doit effectuer tous les ans un exercice pour tester son organisation en cas de crue au niveau de la digue de la Charlotte. Cet atelier a permis de vérifier l'opérationnalité des équipes et de faire remonter les axes d'amélioration.

**SUR DEMANDE**

**INTERVENTIONS ET ATELIERS PERSONNALISÉS**

Nous contacter pour en bénéficier !

## Formations

Nouveauté en 2025, France Dignes a proposé des formations destinées aux professionnels des digues.

### « VTA et VSP sur les digues » les 8, 9 et 19 octobre à Valence



Cette formation s'adresse aux gestionnaires qui souhaitent renforcer leurs compétences pour mener (ou faire faire) les visites de surveillance périodiques et/ou visites techniques approfondies.

**Objectifs pour le gestionnaire : un gain de temps, d'argent, et davantage de pertinence !**

#### JOUR 1

##### Préparer sa visite

- Apports méthodologiques
- Exercice pratique pour mieux connaître les ouvrages en amont des visites

#### JOUR 2

##### Mener sa visite

- Visites de terrain
- Test **Sirs Dignes** pour la collecte des observations
- Echanges sur les désordres observés

#### JOUR 3

##### Donner suite à une VSP/VTA

- Rex de gestionnaires
- Extraction et analyse des données collectées pour rédiger son rapport

*« La formation m'a donné des pistes de réflexions pour établir une hiérarchisation des désordres et faire le tri entre les observations selon leur gravité . Identifier les points importants (fissures, glissements, etc.) de ceux qui peuvent l'être un peu moins (barrières cassées). »*

Source : questionnaire de satisfaction, Formation VTA

**Une formation très appréciée et recherchée, qui sera renouvelée 2 fois en 2026 !**



### « Torrentiel » les 17, 18 et 19 septembre à Guillestre et Argentièrre-la-Bessée



Cette formation vise à préciser les spécificités des phénomènes affectant les cours d'eau de montagne et à proposer un cadre méthodologique pour réaliser des études torrentielles (diagnostic et études de danger).

Une prochaine session en 2027 ?

#### JOUR 1

##### Spécificités torrentielles

- Géomorphologie
- Transport solide par charriage
- Laves torrentielles
- Hydraulique torrentielle

#### JOUR 2

##### Digue torrentielle

- Fonction des digues
- Analyse des modes de défaillance
- Géotechnique dans les EDD

#### JOUR 3

##### Mise en pratique

- Visites
- Exercice sur table

**52 PARTICIPANTS = 36 collectivités locales ou entreprises privées**

**Interventions de France Dignes dans les universités :**

L'association est de plus en plus consultée afin d'apporter des connaissances réglementaires et techniques, lors de la rédaction de mémoires, de thèses ou de projets de recherche. France Dignes est ainsi sollicitée pour intervenir lors de formations, directement au cœur des programmes des futurs gestionnaires, pour les sensibiliser aux enjeux et intérêts du métier et de la gestion du risque inondation.



**Interventions France Dignes dans les universités :**

Initiation aux systèmes d'endiguement

- **2-3 avril : à l'Université Lumière Lyon 2**, Master Science de l'eau (20 participants) – A Macon et sur le terrain
- **7 octobre : à l'Université de Grenoble Alpes (UGA)** – A Grenoble

- Notions de base Et définitions
- La typologie des milieux et des ouvrages
- Les phénomènes et mécanismes de dégradations/ruptures
- Les acteurs du monde des digues
- Rôles et Missions du gestionnaire de digues
- Implication et moyens du gestionnaire de digues
- Les missions du quotidien
- Zoom sur une mission essentielle - La gestion de crue - L'avant crue
- Zoom sur une mission essentielle - La gestion de crue - en crue
- Zoom sur une mission essentielle - La gestion de crue - l'après crues
- Le diagnostic - L'état des lieux - L'évaluation de performance
- Confortements d'ouvrages (non exhaustif)
- Conception d'ouvrages - Les bases d'une digue en remblais
- Changement climatique Et ouvrage de protection contre les inondations

**Sommaire de la formation pour l'Université Lumière Lyon 2**



# Et

# 2026 ?

## Évènements France Dignes

En 2026, toute l'équipe de France Dignes se mobilise pour vous proposer un beau programme de journées techniques, Web'Tech, interventions à façon, et des formations.

Retrouvez en un coup d'œil les évènements à ne pas manquer cette année :

### Les journées techniques (JT) 2026 :

<b>Travaux</b>	<b>5-6 mai à Arles</b> (Symadrem) Comment gérer les matériaux en phase travaux
<b>Maritime</b>	<b>Juin 2026 à Noirmoutier</b> (CC de l'île de Noirmoutier) Echanger sur les spécificités des digues en maritime et réfléchir à leur place dans les stratégies intégrées du littoral
<b>Nouvelles technologies et digues</b>	<b>Automne 2026</b> Fibre, Drone, IA, etc. : mieux connaître les technologies (existantes ou futures) pouvant aider les gestionnaires dans leurs missions
<b>B.A-BA Dignes</b>	<b>Automne 2026</b> Monter en compétences sur la gestion des digues

### Les Web'Tech (100% VISIO) :

#### ■ **Dignes & Comptabilité publique**

Prise en compte des digues dans la comptabilité publique (dignes domaniales, etc.)

#### ■ **B.A BA Dignes, webi #3/3** | 19 janvier

Suite et fin du Parcours de 3 minis webinaires pour appréhender les différentes missions d'un gestionnaire d'ouvrages de prévention des inondations

#### ■ **Neutralisation des digues anciennement autorisées**

2ème webinaire de la série lancée en 2025 : REX sur les démarches administratives/travaux de neutralisation et devenir des remblais non classés

#### ■ **Devenez animateur du jeu de LOI** | 12 mai

Un webinaire pour découvrir le jeu et savoir l'animer. Info sur le jeu [page suivante](#).

### Les interventions à façon et ateliers de simulation (sur demande) :

■ Surveillance des digues en crue

■ Testez votre organisation en crue

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET ACTUALISÉ 2026 C'EST [ICI](#)

# Et 2026 ?

## Evènements France Dignes - Suite

### Les formations 2025:



#### SIRS Dignes initiation

#### 25 et 26 mars à Lyon (69)

Connaître et utiliser le logiciel de gestion des digues et sa version mobile – gratuit – réservé aux adhérents



#### VTA et VSP sur les digues

#### 11, 12, 13 mars à Valence (26)

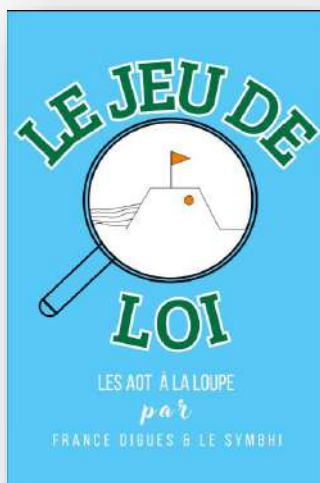
Réaliser les visites de surveillance périodiques (VSP)/ visites techniques approfondies (VTA) en interne étapes après étapes : Préparer les visites, Mener un examen visuel in-situ (VSP/VTA), Analyser les données observées et en tirer des conclusions sur l'état des ouvrages et interventions à court, moyen et long terme. L'occasion aussi de présenter et éprouver le SIRS.

**Face à la demande... une 2<sup>e</sup> session prévue après l'été !!!**

### Visite sur le terrain :

Selon les opportunités, France Dignes pourra proposer des visites sur le terrain pour échanger autour de vos travaux/ouvrages/projets.

### Jeu de rôle pour comprendre les missions d'un gestionnaire de digues



#### Plus d'infos sur notre site, rubrique [« Ressources »](#)

A l'occasion de la journée technique sur les outils fonciers organisée en 2025, France Dignes a développé un jeu de rôle qui permet de découvrir la diversité des sollicitations auxquelles un gestionnaire de systèmes d'endiguement doit répondre au quotidien.

Objectifs : mettre en route certains réflexes face à diverses sollicitations, définir un cadre pour répondre de manière équitable et validée par tous, les anticiper pour ne pas se faire noyer par la masse, etc.

Possibilité de commander un kit (cartes et notice) !

Pour le découvrir :

- Webinaire France Dignes « [devenez animateur](#) » (12 mai)
- Webinaire IdealCo « [Gestionnaires de digues : quelle maîtrise de vos AOT](#) » (26 janvier – interventions de France Dignes)
- Journée B-A.BA digues de fin d'année !

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET ACTUALISÉ 2026 C'EST [ICI](#)

## D - Action 4 : veille technique et réglementaire

La réglementation et les techniques en matière de protection contre les inondations sont complexes et en permanente évolution. L'objectif du travail de veille est d'avoir connaissance des nouveautés, mais aussi d'y contribuer pour faire évoluer la profession et faire adapter la réglementation aux réalités du territoire (remontées des besoins et des difficultés aux décideurs). L'association se place comme un interlocuteur des services de l'Etat et un véritable porte-parole des gestionnaires. Elle poursuit ainsi son travail de relai d'informations, de partage de bonnes pratiques et de recueil d'avis auprès de ses adhérents. Elle suit, analyse, relaye et réagit à l'actualité technique et réglementaire en lien avec la gestion des ouvrages de protection.

### SUJETS D'ACTUALITÉ 2025

#### LE COMITÉ TECHNIQUE DONNE SON AVIS

A l'occasion du Comité Technique de France Dignes, qui s'est tenu le 13 novembre 2025 à Lyon, il a été proposé aux participants d'indiquer leurs **préoccupations du moment concernant la gestion des ouvrages** au sein de leurs structures respectives. Cela a consisté à inscrire des mots clefs sur une application mobile créant ainsi des nuages de mots. Sur ces nuages, la taille d'un mot est directement proportionnelle à sa fréquence de soumission par les participants.

**Ces nuages donnent un bel aperçu des sujets phares qui animent l'actualité et sont la base des échanges avec le Comité Technique. Objectif : construire collectivement le programme d'actions 2026 de France Dignes !**



▲ **Quels sont vos sujets du moment ?** (i.e actualité pour les prochains mois)



▲ **Quels sont les sujets à traiter en 2026 ?**

## Veille réglementaire :

Le travail de veille réglementaire vise à s'approprier, retranscrire, mais aussi et surtout à contribuer aux sujets d'actualité concernant la réglementation autour des ouvrages PI (publications, création d'outils, groupes de travail et d'échange, etc.). France Dignes est aussi un interlocuteur auprès du Ministère pour faire le pont vers les gestionnaires.



## Les sujets phares qui ont animé l'année 2025 :

### **⚠️ Définition d'un système d'endiguement (SE) et obligations liées aux aménagements hydrauliques (AH)**

- Le Décret n°2025-804 du 11 août 2025 portant diverses dispositions de simplification du droit de l'environnement est venu modifier la définition d'un SE. Désormais, un SE peut être constitué exclusivement d'«ouvrages contributifs»
- Ce décret a aussi fait évoluer les obligations liées aux AH. Les AH doivent désormais faire l'objet d'EISH. De plus, une VTA est obligatoire sur les AH suite à un évènement (mais pas dans d'autres cas).
- Modifications également concernant les inventaires faune/flore et la notion d'état initial

Plus d'info sur [notre actu](#)

## Assurabilité des collectivités territoriales

Roquelaure de l'assurabilité des territoires 13 avril 2025 organisé par le Gouvernement. Résultats communiqués :

- Création de « CollectivAssur » pour accompagner et orienter les collectivités dans leurs démarches
- Offre assurantielle mieux adaptée aux besoins des collectivités
- Faciliter la mobilisation d'outils tels que la dotation de solidarité (DSEC)
- Mieux maîtriser la sinistralité (formation, sensibilisation sur la gestion des risques)
- Mobiliser un réseau national et local pour poursuivre les échanges sur le sujet

Plus d'info sur [notre actu](#)

**Rappels des outils créés par France Dignes :** la [note de synthèse](#) et le [questionnaire de 1<sup>er</sup> contact](#)

## Prise en compte du risque lié à la présence de digue – mars 2025

Quand la jurisprudence dicte les règles du jeu !

Le Conseil d'Etat a pris la décision suivante :

- Doit être pris en compte non seulement la protection qu'un tel ouvrage est susceptible d'apporter
- Mais aussi le risque spécifique qu'un tel ouvrage est susceptible de créer en cas de sinistre d'une ampleur supérieure à celle pour laquelle il a été dimensionné ou en cas de rupture, dans la mesure où la survenance d'un tel accident n'est pas dénuée de toute probabilité

Plus d'info sur [notre actu](#)

## ⚠ Elargissement de la responsabilité du GEMAPIEN - 2025

- **Décision CAA de Lyon ([CAA de Lyon, 30 janv. 2025, n°23LY01154](#))**  
Responsabilité du GEMAPIEN de dommages liés à des aménagements sans rechercher à identifier les personnes à l'origine des aménagements ni à déterminer si l'ouvrage présentait une finalité en lien avec la gestion des milieux aquatiques.
- **Décision de la Cour administrative d'appel de Versailles ([CAA Versailles, 9 oct. 2025, n°23VE01376](#))**  
Responsabilité du GEMAPIEN engagée en raison des dommages provoqués par l'effondrement d'un ouvrage immobilier affecté au service public de lutte contre les inondations alors même que l'ouvrage était sur propriété privée (la CCA a attribué le caractère d'ouvrage public au canal).
- **Gemapi et responsabilité d'inaction : Décision du TA de Lille (TA Lille, 6ème ch., 15 oct. 2025, n 2303956-2303957-2303958) – appel à venir**  
Responsabilité du GEMAPIEN (communauté d'agglomération) engagée en raison de l'absence d'action prises pour remédier à l'insuffisante capacité de bassins de rétention des eaux pluviales conçus pour atténuer les inondations par débordement d'un ruisseau, qui ont infligé des dommages au niveau d'une exploitation maraîchère, sa capacité ayant diminué du fait des choix faits en matière d'urbanisation et aménagement.

## GEMAPI et Ruissellement (item 4 hors GEMAPI)

- Les actions visant à limiter les inondations liées au ruissellement peuvent être intégrées à la compétence GEMAPI (conséquences : financement relevant de la compétence).
- Les ouvrages hydrauliques visant à réduire les inondations par ruissellement, dès lors que le volume disponible est supérieur à 50 000 m<sup>3</sup>, doivent être autorisés en tant qu'AH (3.2.6.0)
- Intervention au titre de la GEMAPI quand la finalité est la PI

Source : FAQ GEMAPI - mars 2024 et Rapport du Gouvernement 2015 et note juridique de la FNCCR sur les eaux pluviales – avril 2018

## Gestion intégrée du trait de côte

Consultation sur le projet de nouvelle Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte (SNGITC) 2025-2030 (clôturé)

- Objectif : anticiper les évolutions du littoral et à faciliter l'adaptation des territoires concernés. Approche englobant l'ensemble de la bande côtière, tant terrestre que maritime.
- Axes de réflexion : Stratégie articulée entre trait de côte et submersion
- Possibilités de financements en phase d'étude

Plus d'info sur [notre actu](#)

## Vigicrues Flash et APIC, des outils encore peu connus

- Nouvelles fonctionnalités Vigicrues : l'affichage dynamique des cartographies de la Zone d'Inondation Potentielle (ZIP) et de la Zone Inondée par Classes de Hauteurs d'eau (ZICH).
- Nouveauté APIC : accès aux prévisions des pluies à 3h (carte/alerte)

Nos actus : « [Nouveau : accéder aux prévisions des pluies à 3h du service APIC](#) » (23 oct 2025) et « [Nouvelle fonctionnalité Vigicrues : l'affichage dynamique des cartographies des zones d'inondation potentielle](#) » (28 avril 2025)

N'oubliez pas de vous inscrire pour accéder à ces services !

## Clarification de la durée de validité des inventaires Faune Flore

- [Décret n°2025-804 du 11 août 2025](#) portant diverses dispositions de simplification du droit de l'environnement (3/3) : modifications concernant les inventaires faune/flore et la notion d'état initial
- [Article R411-21-4](#) CE : Les inventaires réalisés dans le cadre de la description de l'état initial et de l'évaluation des incidences notables directes et indirectes d'un projet sur la biodiversité doivent avoir été achevés ou actualisés moins de cinq ans avant la date de dépôt du dossier pour lequel ils sont requis.

## Les contributions et actions de veille de France Dignes en 2025 :

### Maîtrise foncière

(lien Ministère)

Relai auprès du Ministère des difficultés des gestionnaires liées au foncier (besoin de fluidifier les démarches, difficultés liées aux propriétaires et liées aux procédures, questionnements, freins pour les PAPI, etc.)

- Consultation de l'association dans le cadre des lois de simplification

### Ouvrages Classe D

(lien Ministère)

Recueil de cas concrets et questions de gestionnaires concernant la gestion des ouvrages digues non autorisés en SE et les petits ouvrages ayant un rôle PI mais non SE.

- Echanges avec le Ministère, avis et propositions de France Dignes

### Changement climatique

(lien CEREMA)

Le CEREMA souhaite développer des solutions ayant un impact positif sur l'adaptation au changement climatique. Proposition de 3 plateformes dont un habitacle qui permettrait la mise en place de digues à taille réelle pour étudier les phénomènes d'érosion

- Partenariat avec le CEREMA dans lequel France Dignes participe à définir les contours du projet et à cibler les actions.

### Prévention des risques

(lien COPRNM)

Le Conseil d'Orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM) donne des avis et fait des propositions en matière de prévention des risques. Il est notamment consulté sur la gestion du fond Barnier

- France Dignes siège au COPRNM. Réunion le 19 nov. 2025 à Paris à l'initiative de la DGPR

### Exercice crue

(lien INET)

Sollicité par l'INET, l'EP Loire a accueilli début 2025 un groupe d'élèves. Ce groupe a conduit une mission de retour d'expérience sur l'exercice de gestion de crise inondation

- Entretien avec France Dignes le 27 février pour partager son expérience sur ce type d'atelier

ZOOM SUR...

## MISSION D'INFORMATION SÉNATORIALE COMPÉTENCE GEMAPI

Auditions de France Dignes – 6 mai et 29 septembre



### Mission d'information sénatoriale Compétence GEMAPI

Une mission d'information relative à la compétence GEMAPI a été lancée par le Sénat (rapporteurs Rémy POINTEREAU, Hervé GILLE et Jean-Yves ROUX). Son objectif est d'évaluer les conséquences de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et de formuler des propositions concrètes pour améliorer son financement et sa gouvernance.

France Dignes a été auditionnée à 2 reprises. Pour se préparer, elle a consulté son réseau et a rédigé un rapport complet présentant les constats des gestionnaires que la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et rapportant leurs pistes d'amélioration. En parallèle, France Dignes et les associations nationales œuvrant pour la gestion des risques inondation se coordonnent et se consultent

### Vous avez besoin d'un rattrapage sur ce qui s'est passé ?

1. ANALYSE DE FRANCE DIGUES BASÉE SUR LA **CONTRIBUTION DE 49 ADHÉRENTS** *Avril/mai*
2. **AUDITION** DU PRÉSIDENT DE FRANCE DIGUES *6 mai*
3. DIFFUSION D'UN 1<sup>ER</sup> RAPPORT D'INFORMATION PAR LA MISSION *Juin*
4. LANCEMENT D'UNE MISSION COMPLÉMENTAIRE *Automne*
5. NOUVELLE **AUDITION** DE FRANCE DIGUES *29 septembre*
6. INTERVENTION DU **VP** DE FRANCE DIGUES LORS DU GRAND DÉBAT (CEPRI) *3 nov*
7. DIFFUSION D'UN NOUVEAU RAPPORT « ÉTUDE D'OPTION » PAR LA MISSION *11 décembre*

**UNE PROPOSITION DE LOI DEVRAIT ÊTRE DÉPOSÉE EN 2026**

**FRANCE DIGUES RESTE ÉVIDEMMENT EN VEILLE !**

## MISSION D'INFORMATION SÉNATORIALE COMPÉTENCE GEMAPI

Auditions de France Dignes – 6 mai et 29 septembre

### Synthèse de l'apport de France Dignes lors des auditions :

- Clarification des contours de la compétence et améliorer la coopération avec les services de l'Etat
- Inadéquation de certaines réglementations en contexte torrentiel ou littoral
- Ouvrages ayant un rôle PI mais non répertoriés en IOTA 3.2.6.0/petits ouvrages pour lesquels un cadre manque encore
- Transfert des digues domaniales (80% Fonds Barnier jusqu'à 2035 – SOULTE pour une réelle compensation des charges transférées, incluant fonctionnement). Limites de la taxe GEMAPI (en particulier pour les territoires peu peuplés) qui est une source d'inégalité de traitement d'un territoire à l'autre => solidarité nationale/régionale/BV
- Nécessité de ne pas complexifier le montage administratif
- Assurances et responsabilité des gestionnaires
- Besoin de fluidifier les démarches autour du foncier

### ...et dans le détail... Le 1er rapport de la mission sénatoriale, adopté le 26 juin au Sénat, prend en compte les problématiques des gestionnaires notamment celles relatives :

- Au transfert des **digues domaniales** (recommandation n°5),
- Aux difficultés **d'assurance** (recommandation n°3),
- A la demande de moduler les **exigences réglementaires** - études de danger, procédures d'autorisation ou de DIG - aux enjeux locaux et aux types de risques (recommandation n°10),
- Au **financement** de la compétence (recommandations n°6, 7, 12, n°13).

Les rapporteurs ont commandé une estimation des besoins en financement, pour analyser 2 volets potentiels pour le financement de la GEMAPI :

- la création d'un **fonds de solidarité** pour la GEMAPI à **l'échelle des BV**
- la mise en place d'un **fonds de péréquation** horizontal à l'échelle nationale pour prélever une fraction de taxe GEMAPI pour soutenir les collectivités peu dotées

L'étude conclut à un écart de 320 m€ à 1,25Md€ par an entre recettes et dépenses pour l'atteinte des objectifs de rénovation du parc de digues !

Plus d'informations sur le rapport d'informations [sur notre actu](#)

## Les groupes de travail et groupes d'échanges en 2025

Suite aux échanges réguliers avec son réseau (gestionnaires et en particulier les adhérents, les partenaires techniques, financiers, etc.), France Dignes identifie des nœuds sur lesquels travailler pour faire évoluer la profession. Pour cela, l'association anime des groupes de travail (GT) et/ou des groupes d'échanges (GE). Des travaux ont lieu toute l'année avec les membres des GT (réunions, échanges, rédaction, etc.).

Retrouvez les supports sur [france-dignes.fr/ressources/cotech-et-groupes-de-travail](https://france-dignes.fr/ressources/cotech-et-groupes-de-travail)



**Vous souhaitez participer à l'un de ces groupes ?  
N'hésitez pas à nous contacter : [contact@france-dignes.fr](mailto:contact@france-dignes.fr)**

### Les groupes de travail (GT) :

#### OBJECTIFS DES GT

##### PROPOSER DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES

#### GT DT-DICT NEW !



#### Contexte

Les systèmes d'endiguements doivent être déclarés sur la plateforme INERIS et rentrer dans le cadre des Déclarations de Travaux et Déclarations d'Intention de Commencer les Travaux (DT/DICT).

Objectifs du groupe d'échanges :

- Recenser la diversité et l'importance des problématiques rencontrées
- Faire remonter les problématiques à un échelon susceptible d'améliorer la situation

#### Réalisations 2025

Réunion en visio le 27 mai - 40 gestionnaires

Lancement d'un questionnaire envoyé aux adhérents en juillet pour recenser les problématiques, puis partage des conclusions.

#### GT DIGUES DOMANIALES



#### Contexte

En amont du transfert de gestion des ouvrages domaniaux, l'objectif était d'anticiper le transfert de gestion des digues domaniales en 2024. La veille est maintenue.

#### Réalisations 2025

Les échanges se poursuivent avec les gestionnaires concernés et les constats/propositions sont régulièrement remontés au Ministère. Dernièrement, ces conclusions ont été partagées à la mission sénatoriale évoquée [page 51](#).

## GT TORRENTIEL



### Contexte

Les problématiques liées aux ouvrages situés en milieu torrentiel sont différentes du milieu fluvial et la législation n'est pas toujours en adéquation. Fort de ce constat, le GT offre un cadre de réflexion sur la gestion de ces ouvrages et sur les Etudes De Dangers (dites EDD) associées.

### Réalisations 2025

Formation « Etudes sur les digues en contexte torrentiel » les 17, 18 et 19 septembre 2025. [Voir page 42](#).

Veille sur les aspects règlementaires (projet 2026)

## GT HYDRAULIQUE ET DIGUES



### Contexte

Le gestionnaire d'ouvrages de protection contre les inondations nécessite de s'appuyer sur des études hydrauliques. Lancé en 2024, le GT s'est engagé dans l'ambitieux projet de la rédaction d'un **guide méthodologique sur les études hydrauliques appliquées aux ouvrages PI**.

### Réalisations 2025

Poursuite des travaux de rédaction, impliquant nombreuses réunions avec les coordinateurs des chapitres !

## ZOOM SUR...

### LE GUIDE HYDRAULIQUE DU GT HYDRAULIQUE ET DIGUES

#### Public ?



Gestionnaires des ouvrages et systèmes de protection contre les inondations (SE et AH), situés en milieu fluvial et/ou rivières torrentielles et Modélisateurs | [Hydraulique spécifique aux ouvrages PI](#)

#### Objectif ?



Faciliter la conduite de projet de modélisation hydraulique utiles aux gestionnaires en donnant des clés de compréhension sur les différents outils et méthodes utilisés. | [Opérationnalité](#)

#### Comment ?



Mobilisation d'une équipe de rédaction (coordinateurs, rédacteurs, contributeurs) | [+ de 35 cerveaux issus de la recherche, bureaux d'études, gestionnaires, etc. ! La coordination de la rédaction est assurée par l'INRAe.](#)

Objectif : rassembler autour d'un guide des esprits pratiques et opérationnels, et surtout à la pointe de la science !

#### Calendrier :

- Fin 2024 : Première trame détaillée
- 2025 : Rédaction des chapitres et réunions de coordination
- 2026 : Diffusion

### OBJECTIFS DES GE

#### ECHANGER SUR LES BONNES PRATIQUES PARTAGER LES DOCUMENTS SE NOURRIR MUTUELLEMENT SUR CES QUESTIONS

#### GE DIGUES FERROVIAIRES NEW !



##### Contexte

Sur certains territoires, des systèmes d'endiguement intègrent des ouvrages ferroviaires. Cette superposition d'affectation peut engendrer des difficultés pour le conventionnement avec SNCF Réseau qui gère ses ouvrages avec d'autres priorités en termes de sécurité. Le GE vise à rassembler et partager les REX autour de (tentatives) de conventionnement et se donner des clefs pour aboutir à la maîtrise foncière des systèmes d'endiguements.

##### Réalisations 2025

Réunion en visio le 22 mai – 8 participants

#### GE AGRÉMENT NEW !



##### Contexte

Un besoin s'est fait sentir de faire remonter au Ministère des difficultés liées au renouvellement de l'agrément « Barrage classe C et digues », à savoir :

- Difficulté croissante pour obtenir ou renouveler les agréments
- Nécessité de mieux comprendre et connaître les critères d'agrément et/ou de refus
- Flou de l'arrêté de 2017 sur les références recevables pour les barrages de classe C

Les gestionnaires réaffirment l'importance de trouver des solutions pour conserver cette compétence interne en MO, notamment dans un contexte où les BE répondent que trop peu aux nouveaux marchés ! L'agrément offre aux gestionnaires une meilleure réactivité et pertinence, ainsi qu'une meilleure maîtrise de leur budget pour certaines interventions.

##### Réalisations 2025

Réunion avec la DGPR, à l'initiative de France Dignes et de plusieurs gestionnaires, le 8 juillet – Lyon

#### GE ASTREINTE ET ANTICIPATION DE CRUE



##### Contexte

Dans ses missions, le gestionnaire de systèmes d'endiguement assume la surveillance et l'entretien des ouvrages en période de routine et s'organise en interne pour anticiper une potentielle crue. Le GE a pour objectifs d'échanger sur les bonnes pratiques.

##### Réalisations 2025

Organisation d'une Journée Technique « Astreinte et sécurité des agents » (20-21 novembre à Strasbourg). *Voir page 38.*

## Veille technique :

France Dignes assure également une veille technique en lien avec les systèmes d'endiguement et les aménagements hydrauliques afin de **tenir informés ses adhérents des nouveautés dans le domaine** et de contribuer à la **production de connaissance**. Cette veille peut donner lieu à la publication de notes bibliographiques, notes de synthèse ou encore à la diffusion de nouvelles ressources sur le site [www.france-dignes.fr/ressources](http://www.france-dignes.fr/ressources)

### Projet DigDiag/Carohl :



Objectif : Élaboration d'un outil d'évaluation de la performance des digues et valoriser les travaux Cerema et INRAE



Bénéfices (gestionnaires) : Harmonisation des méthodes pour les EDD

France Dignes : suivi du projet, remontés des besoins, tests et apport de données

### Projet DiBIM :



Porté par l'université de Clermont, cette approche collaborative (BIM) pour la gestion patrimoniale des digues interconnectées aux infrastructures urbaines et à la végétation afin de développer la connaissance liée à ces interconnexions, formaliser un processus de travail entre les différents gestionnaires et mettre à disposition une plateforme/librairie de données relatives à ce domaine.

Parmi les partenaires : l'INRAE.

A retrouver [sur notre actu \(appel à témoignages et plaquette de présentation\)](#) [ICI](#)

### Jumeaux numériques :



Participation et suivi du projet de jumeaux numériques de la France porté par l'IGN et le CEREMA et bien d'autres acteurs, avec un œil plus particulier concernant le risque inondation et la modélisation hydraulique.



Participation de France Dignes au webinaire du 9 janvier 2025

### Projet BONSAI (suite au projet Polder 2C) :

Le projet BONSAI (Boosting flood resilience in estuarine systems anticipating shifting climate zones) est un projet européen financé par Interreg North-West Europe, visant à renforcer la résilience des systèmes de défense contre les inondations dans les estuaires. Focus sur l'amélioration de la préparation face au changement climatique dans les estuaires de la zone Nord-Ouest de l'Europe.



#### France Dignes partenaire du projet BONSAI

15 janvier : lancement de BONSAI

27 juin : réunion de calage du projet

Plus d'informations [sur notre actu](#)



# Et 2025 ?

## *Veille technique et réglementaire*

France Dignes continuera à suivre, relayer et réagir à l'actualité technique et réglementaire en lien avec la gestion des digues,. Au-delà des missions habituelles et de sa réponse aux sollicitations ponctuelles, France Dignes a comme projets d'ouvrir de nouveaux GT et GE :

### **GT NEUTRALISATION & PETITS OUVRAGES (EX CLASSE D) :**

**Contexte :** Des ouvrages qui jouent un rôle de protection, mais que le gestionnaire n'a pas les moyens / le temps de régulariser en SE (et ne souhaite pas neutraliser). Quelles solutions pour leur gestion ?

**Objectifs 2026 :** Recenser les cas et faire des propositions d'adaptations de la réglementation pour mobiliser des moyens proportionnés aux enjeux protégés.

### **GE INSULAIRE :**

En lien avec le club GEMAPI Réunion, Martinique, Noirmoutier, Oléron, etc.

**Objectifs 2026 :** Réaliser un premier recensement des situations et des difficultés qui se posent pour les gestionnaires basés sur des territoires insulaires, pour établir ensuite des actions à mener.

### **GT DOCTRINE GEMAPI :**

**Contexte :** Nécessité d'un cadre de gestion clair pour légitimer le gestionnaire à intervenir ou avoir une solution pour régulariser ses ouvrages. Exemples de situations à clarifier :

- Les ouvrages qui ont un rôle PI mais non répertoriés parmi les IOTA 3.2.6.0
- Les remblais impactant la libre circulation des eaux mais ne créant pas de sur risque ou sur aléa

**Objectifs 2026 :** Réaliser un premier recensement des outils utilisés, leurs objectifs, utilité et prise en mai - Analyse juridique de leur portée.

## **ZOOM SUR... CRÉATION D'UNE FOIRE AUX QUESTIONS (FÀQ)**



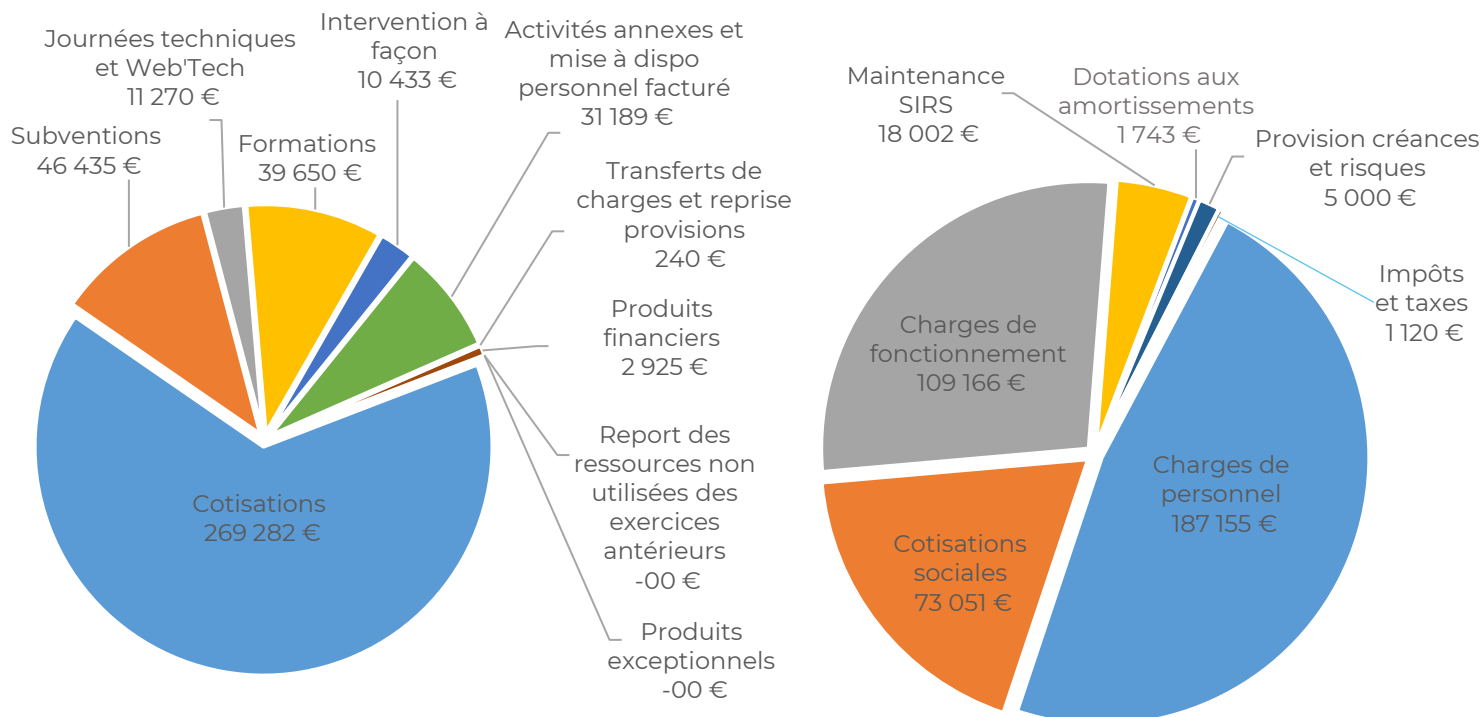
À l'issue des JT et Web'Tech, un travail de fond est réalisé pour établir le document « Questions / Réponses » qui apporte des précisions aux questions posées lors de ces événements. Une « FàQ » numérique sera développée sur le site de France Dignes pour valoriser ce travail et faciliter la recherche d'informations par les gestionnaires.

Le calendrier est bousculé mais le projet se maintient.

# E - Bilan financier des actions 2025

## Graphiques issus du compte de résultat 2025 :

L'association clôture son année avec un résultat positif. Ce résultat reflète le dynamisme de l'association, qui a su diversifier les formats de ses activités, pour toujours plus d'adéquation aux besoins des gestionnaires.



▲ Répartition des produits 2025 : 411 424 €

▲ Répartition des charges 2025 : 395 238 €

**Résultat de l'exercice 2025 : +16 186€**

Principaux facteurs expliquant les évolutions :

- **PRODUITS** : Augmentation du nombre d'adhérents (17 nouvelles structures)  
Développement des formations VTA et Torrentiel  
Nombreux évènements
- **CHARGES** : Externalisation des fiches de paye et de la saisie comptable  
Evolution du site internet  
Moins de charges liées aux évènements

**Bénévolat et contributions volontaires : 45 136€**

Un moteur de l'associatif :

En 2025, France Dignes a bénéficié de 86 jours d'interventions bénévoles : experts, gestionnaires, services de l'Etat, professionnels sont venus partager leurs savoirs et expériences lors de nos évènements.

France Dignes est également gracieusement logée dans les locaux du SYMBHI.

**MERCI** pour ces participations essentielles au fonctionnement de notre association !

# III



# Les productions France Dignes



# Les productions de France Dignes



TOUTES LES PRODUCTIONS FRANCE DIGUES EN LIGNE

**RDV sur le site [www.france-dignes.fr](http://www.france-dignes.fr)**

Rubrique Ressources | Productions de France Dignes ([LIEN](#))  
Plusieurs ressources sont réservées pour les adhérents

## Quelques publications majeures de ces dernières années :

### Guides, notes et modèles :

- **TRANSFERTS ET CONVENTIONS** : ["Mise à disposition des ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations ou les submersions marines - Transferts Conventions"](#), partenariat avec SCE Aménagement & environnement, juillet 2020
- **DT/DICT** : ["Travaux à proximité d'ouvrages de protection contre les inondations et DT-DICT"](#), octobre 2020
- **TECHNIQUE ET REGLEMENTATION** : ["Note explicative des notions techniques et réglementaires liées au système d'endiguement"](#), soutien du Ministère transition écologique et solidaire, février 2023
  - >> Doc lié : **PLAQUETTE DESTINEE AUX ELUS – MEMENTO** : ["GEMAPI - Système d'endiguement & décisions des élus"](#), soutien du Ministère transition écologique et solidaire
- **ASSURANCE** : ["Assurances & ouvrages de protection contre les inondations - Etat de l'art de l'assurabilité des ouvrages de protection contre les inondations"](#), novembre 2023
  - >> Doc lié : **QUESTIONNAIRE - 1er CONTACT ASSUREUR** : ["Questionnaire GEMAPI et systèmes d'endiguement - 1er contact assureur"](#), 2023
- **MODELE DE RAPPORT – SURVEILLANCE** : ["Rapport de surveillance - Système d'endiguement du XXX"](#), 2023
- **LIVRET OPERATIONNEL - FICHES REFLEXES** : [Téléchargement des 18 fiches réflexes et des 2 annexes grand format](#), 2023

### Schémas explicatifs :

- **SCHEMA DES RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES (vs. pénales)** : [Schéma réalisé suite à l'intervention de Maître SCHMIDT \(VEDESI\)](#) lors de la JT spéciale élu.e.s de 2023.

### Bases de données :

- [Exemples de CONVENTIONS DIGUES réalisées par des gestionnaires adhérents](#)
- [Tableau des CCTP des études et travaux réalisés par les gestionnaires](#)
- [2 bases relatives aux ASTREINTES et à l'ORGANISATION EN CRUE](#)
- [Répertoire des gestionnaires d'AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES](#)
- [Documents liés à la NEUTRALISATION d'ouvrages \(PAC, courriers, etc.\)](#)

... et bien d'autres ressources à retrouver sur notre site !

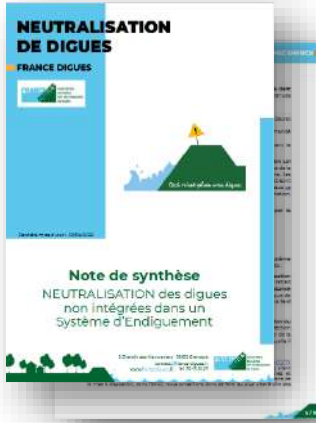


## TOUTES LES PRODUCTIONS FRANCE DIGUES EN LIGNE

**RDV sur le site [www.france-dignes.fr](http://www.france-dignes.fr)**

Rubrique Ressources | Productions de France Dignes ([LIEN](#))  
Plusieurs ressources sont réservées pour les adhérents

### C'est sorti en 2025 !



#### NEUTRALISATION DE DIGUES

Note de synthèse sur le devenir d'anciennes digues non intégrées dans un système d'endiguement : Que neutraliser? Qui neutralise? Comment? ...



["Neutralisation des digues"](#), 2025

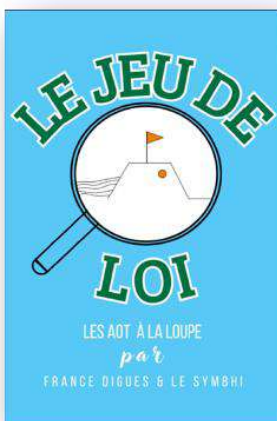


#### BIBLIOGRAPHIE DIGUES ET GEOTECHNIQUE

Bibliographie réalisée avec l'INRAE et la SCP à l'occasion de la Journée géotechnique 3 : Conduite de projets géotechniques (2025)



[Bibliographie](#), 2025



#### JEU DE LOI

Un jeu de rôle coopératif, avec des mises en situation, créé à l'occasion de la JT « outils fonciers ». Une nouvelle façon d'approprier le rôle du GEMAPIEN gestionnaire de système d'endiguement !



[Jeu de LOI](#), 2025

### ZOOM SUR... LES PRODUCTIONS SUR « LES DÉMARCHES FONCIÈRES »

- VERSEMENT DES SUP MAPTAM DANS LE GEOPORTAIL DE L'URBANISME, ["Tutoriel d'utilisation"](#), février 2025
- DEMARCHES FONCIERES (SUP MAPTAM) : Exemples de documents sur les collectés au sein de cette base de données complétée en 2025
- MAITRISE FONCIERE, [schéma explicatif](#), 2025





*Journée Technique « Végétation/animaux fouisseurs », 13-14 mai 2025 à Mallemort (13)*



Nous contacter :

13, rue Diderot  
38400 Saint-Martin d'Hères | 04 76 48 81 05  
[contact@france-digues.fr](mailto:contact@france-digues.fr)  
[www.france-digues.fr](http://www.france-digues.fr)



Changement  
d'adresse  
en 2026 !